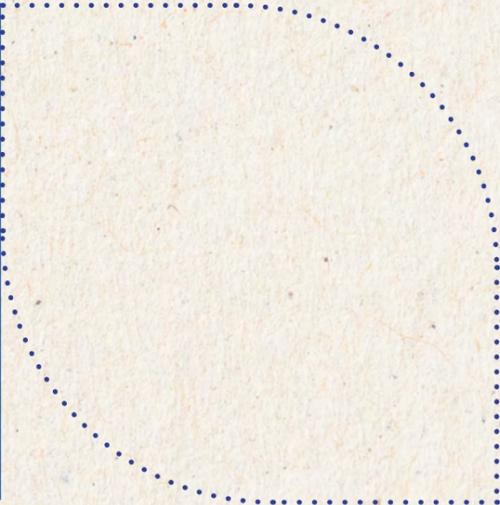
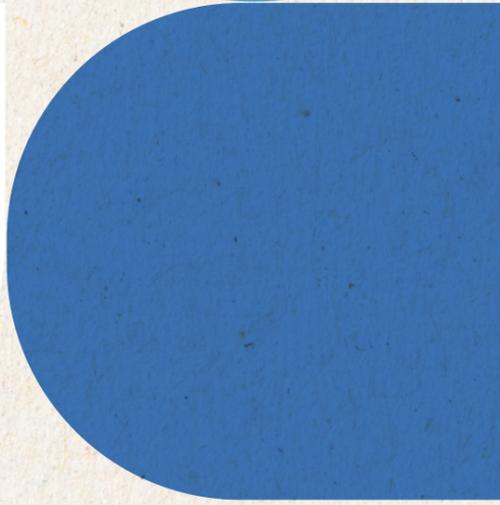
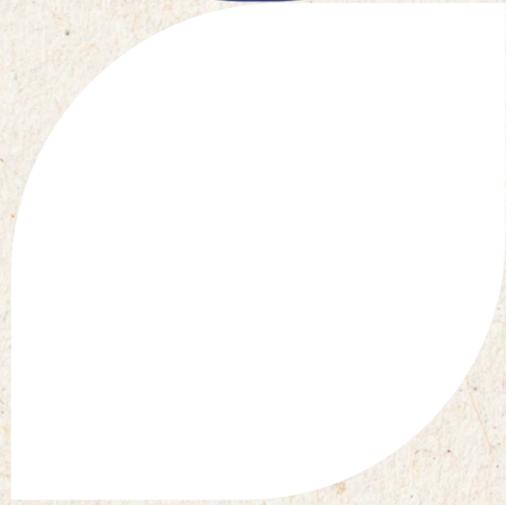
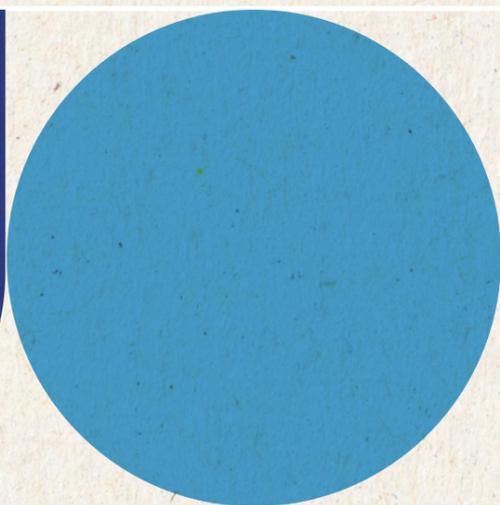


# Rapport Annuel 2022

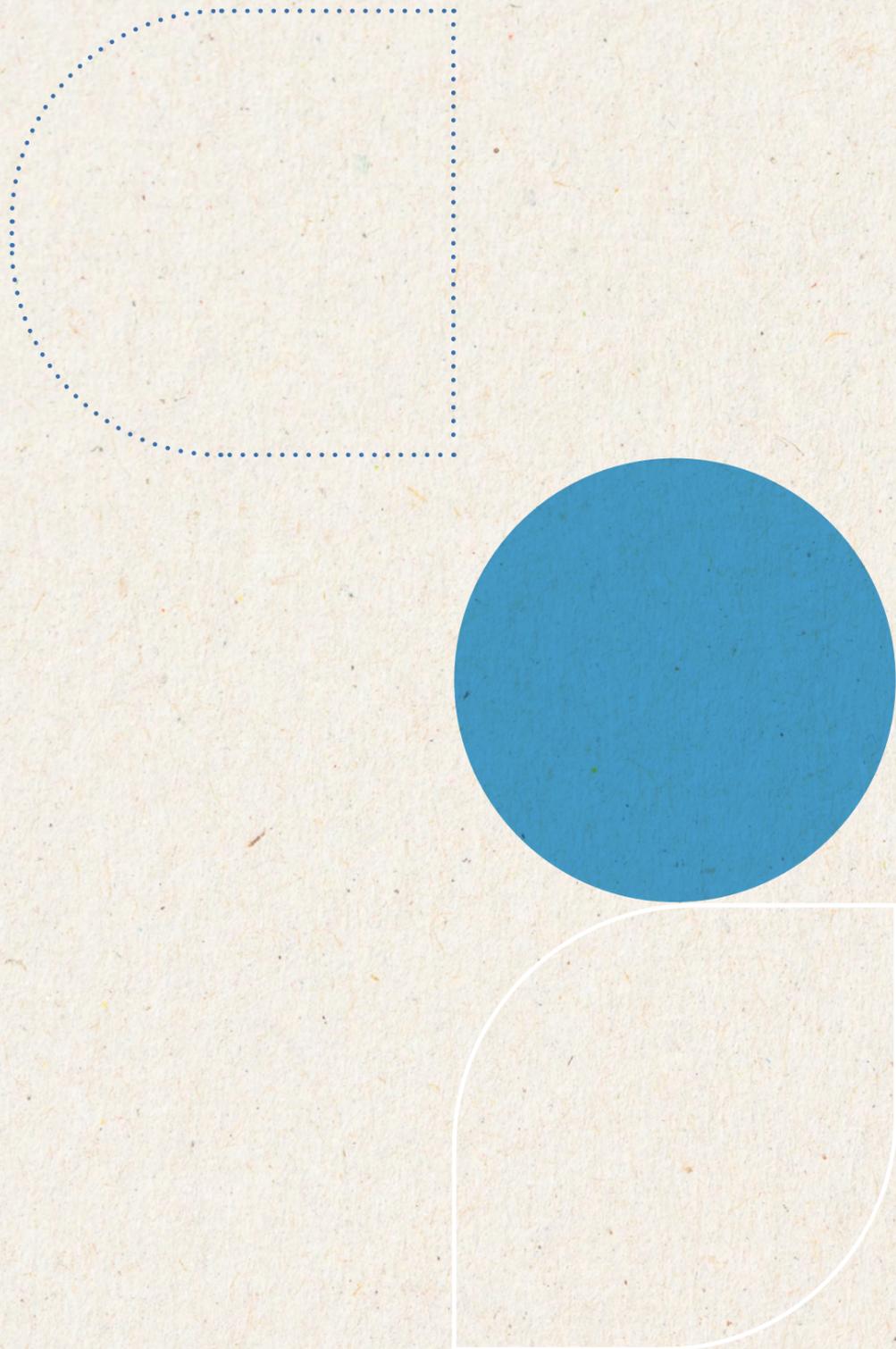


**BRUSSELS INTERNATIONAL**

**SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES**

# Table des matières

- Les relations bilatérales et la coopération au développement ..... 6**
  - Les relations bilatérales ..... 7
    - Signature d'un nouvel accord ..... 8
    - Échanges de bonnes pratiques et de politiques innovantes dans des domaines d'intérêt commun, au bénéfice des politiques régionales bruxelloises..... 8
  - La coopération au développement ..... 13
    - Renforcer les capacités des régions partenaires en matière de résilience urbaine, notamment à Rabat et Kinshasa ..... 14
    - Promouvoir la citoyenneté mondiale et solidaire sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale ..... 16
- Les relations publiques, le protocole et les voyages ..... 18**
  - Les relations publiques ..... 19
    - Visite d'État en Grèce ..... 20
    - Visite d'État en Lituanie ..... 21
    - Mission économique belge au Japon..... 22
    - Première édition de la Brussels-Europe Gastronomy Night ..... 22
    - La Région de Bruxelles-Capitale à l'Expo 2020 Dubai ..... 23
  - Le protocole ..... 25
  - Les voyages..... 26
- Les affaires multilatérales et la politique européenne ..... 27**
  - Les affaires multilatérales ..... 28
    - Organisations internationales ..... 28
    - Politique européenne ..... 31
  - La Direction FEDER (Fonds européen de développement régional) ..... 36
    - Le programme opérationnel 2014-2020 ..... 38
    - La nouvelle programmation FEDER 2021-2027 ..... 44
      - L'élaboration du programme FEDER 2021-2027 de la RBC ..... 44



L'octroi des licences relatives aux mouvements d'armes, de produits liés à la défense, et de biens et technologies à double usage .....	46
Audit interne .....	47
Mise à jour de la base de données de gestion des licences .....	48
Suivi de la réglementation .....	48
Les services transversaux .....	49
La communication .....	50
Promouvoir la dynamique bruxelloise .....	50
Les réseaux sociaux .....	52
Les finances et le budget .....	53
Mission 29 .....	53
Mission 03 .....	53
La cellule de Coordination .....	54
Perspectives 2023 .....	57
La direction des Relations extérieures .....	58
Les relations bilatérales et la coopération au développement .....	58
Les relations publiques, le protocole et les voyages .....	59
Les affaires multilatérales et la politique européenne.....	59
La direction FEDER : lancement de la nouvelle programmation 2021-2027 .....	60
La communication .....	60
CONCLUSION .....	61
Glossaire .....	62



## Chères lectrices, chers lecteurs,

C'est avec plaisir que je vous invite à parcourir notre rapport d'activités 2022.

En créant en 2019 Brussels International, nouvelle Direction générale au sein du Service public régional de Bruxelles, la Région de Bruxelles-Capitale a confirmé sa volonté d'asseoir sa vocation internationale et son statut de capitale de l'Europe.

Grâce à l'expertise et à la mobilisation de ses équipes motivées et enthousiastes, Brussels International peut aujourd'hui se positionner comme un centre de coordination des relations européennes et internationales de la Région.

Je tiens ici à remercier très chaleureusement l'ensemble de nos collègues.

Tout en développant des expertises et des synergies, et en réaffirmant leur engagement, les directions des Relations extérieures et du FEDER, la cellule Licences mais aussi la délégation de la Région de Bruxelles-Capitale auprès de l'Union européenne, ont consolidé Brussels International dans son rôle de partenaire international incontournable.

Notons également qu'après la pandémie de Covid-19, l'année 2022 a été, pour l'ensemble de l'équipe, synonyme d'un retour progressif dans les bureaux. Et également d'un retour aux activités dans un cadre sans doute plus résilient, du moins dans le multilatéralisme et le développement de partenariats à l'échelle mondiale. Les impacts de la pandémie, liés à l'incontournable enjeu de la transition environnementale, nous confrontent actuellement à d'autres défis – la guerre en Ukraine, la hausse des prix de l'énergie et la cohésion sociale, pour ne citer que ceux-là.

Dans ce contexte difficile, Brussels International entend plus que jamais jouer son rôle de facilitateur et de coordinateur international pour répondre au mieux à ces multiples enjeux.

Bonne lecture !

**Anne Claes, Directrice générale de Brussels International**



## Bruxelles, une région dynamique et ouverte sur le monde

Brussels International vise à asseoir la vocation internationale de la Région de Bruxelles-Capitale et son statut de capitale de l'Europe, en assurant la promotion de son identité, de ses atouts et de ses intérêts. Elle a également pour objectif de positionner la Région bruxelloise en tant qu'acteur dynamique sur la scène internationale. Un acteur qui défend ses intérêts de région urbaine, tant dans les structures de concertation interfédérale qu'auprès des instances européennes et internationales ad hoc.

## Brussels International : une structure organisationnelle flexible, dotée de missions et de responsabilités

En tant que Direction générale du Service public régional de Bruxelles, Brussels International compte aujourd'hui une septantaine de collaborateurs, travaillant sur les matières internationales et européennes, sans oublier la cellule Armes mais aussi les services transversaux.



# LES RELATIONS BILATÉRALES ET LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

## Les relations bilatérales

La coopération bilatérale soutient les différentes politiques régionales en facilitant les relations politiques, économiques, touristiques, culturelles, techniques et académiques de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC). Ces relations sont généralement formalisées par un accord de partenariat. Actuellement, plus d'une trentaine de villes, régions, provinces ou pays sont liés à la RBC.

De nombreux projets ont été réalisés en 2022 en matière bilatérale et de coopération au développement, en gardant comme ligne de conduite un ciblage plus marqué des partenaires ayant une valeur économique et/ou une valeur ajoutée spécifique et/ou une proximité culturelle et de diasporas. Si ces projets ont pu se réaliser, c'est aussi grâce à l'engagement d'une série de partenaires étrangers et d'acteurs bruxellois, publics et privés, actifs à l'international, sous la houlette de la cellule des Relations bilatérales et de la coopération au développement.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie constitue malheureusement un événement marquant de l'année 2022. Elle a également impacté les relations bilatérales de la RBC, liée à la Ville de Kiev par un accord de partenariat depuis 1997. La décision de suspendre l'accord avec la Ville de Moscou a été rapidement prise et une aide humanitaire a été octroyée à l'Ukraine.

## Signature d'un nouvel accord

En début d'année, un mémorandum d'entente (Memorandum of Understanding, MoU) a été signé par échange de courriers entre la Ville de Belgrade et la RBC. Ce MoU permet aux deux partenaires d'explorer des pistes de coopération dans les secteurs du développement urbain, de l'environnement, de l'économie, de la mobilité et des transports, du tourisme, des sciences, des affaires européennes, de l'e-gouvernement, de l'égalité des chances, de la santé publique ou encore de la culture.

### Échanges de bonnes pratiques et de politiques innovantes dans des domaines d'intérêt commun, au bénéfice des politiques régionales bruxelloises

Une série d'échanges ont été organisés tout au long de l'année 2022 avec les partenaires prioritaires de la RBC.

- **Land de Berlin** : parmi les échanges, notons entre autres la mission ministérielle bruxelloise à Berlin, la visite de la Bourgmestre-Gouverneure de Berlin, Franziska Giffey, à Bruxelles ainsi que l'accueil, durant un trimestre, d'une fonctionnaire berlinoise dans les institutions régionales urban.brussels et perspective.brussels.
- **Région Île-de-France** : la Présidente de la Région Île-de-France s'est rendue à Bruxelles pour discuter du rôle des régions dans l'adaptation au changement climatique et de la mobilisation de moyens, notamment à l'échelle européenne.
- **Métropole européenne de Lille (MEL)** : les travaux initiés en 2019 - selon les trois axes de l'attractivité, de l'aménagement durable du territoire et de l'Union européenne - se sont poursuivis en 2022.
- **Vilnius** : un arrangement particulier sur la thématique des Smart Cities a été signé en marge de la visite d'État.
- **Belgrade** : la mise en œuvre du MoU s'est concrétisée par une mission bruxelloise à Belgrade, ayant pour thématiques l'urbanisme et l'égalité des chances, avec un accent spécifique sur la communauté LGBTQIA+.
- **Budapest** : des pistes de collaboration ont été étudiées pour 2023 (Art nouveau, réunification Buda-Pest, mobilité, etc.) dans le cadre d'une visite du Maire de Budapest à Bruxelles.
- **Bratislava** : le Président de la Région de Bratislava a conduit une large délégation à Bruxelles, afin de découvrir la politique de la RBC en matière de mobilité et de développement durable.
- **Washington DC** : en juin 2022, une mission a été organisée à Washington DC sur la thématique du développement urbain durable, marquée notamment par le vernissage de l'exposition sur l'architecture contemporaine durable en collaboration avec urban.brussels. En novembre, une autre délégation bruxelloise s'est rendue à Washington DC afin de participer à une conférence sur la Smart Mobility.
- **Québec** : plusieurs rencontres techniques se sont tenues en matière d'innovation, d'intelligence artificielle et d'Art nouveau, laissant entrevoir de belles possibilités de collaborations futures (appel à projets, année Art nouveau, etc.).
- **Tokyo** : dans le cadre de la mission économique bruxelloise, des rencontres ont été organisées avec le Gouverneur d'Aichi, Hideaki Omura, et avec le Tokyo Metropolitan Government. Des contacts ont également été pris et des informations échangées concernant l'organisation de l'Exposition universelle 2025 à Osaka.
- **Municipalité métropolitaine d'Ankara** : le Maire d'Ankara a été reçu à Bruxelles, et des rencontres et visites ont été organisées en matière de développement urbain, de développement durable et de mobilité.



## 30 ANS D'ACCORD BILATÉRAL AVEC LE LAND DE BERLIN

Dans le cadre du trentième anniversaire de l'accord bilatéral qui lie la RBC et Berlin, une délégation bruxelloise conduite par Pascal Smet, Secrétaire d'État bruxellois en charge des Relations européennes et internationales, s'est rendue dans la capitale allemande fin novembre 2022.

Un riche programme, axé sur les échanges bilatéraux (rencontre avec la Bourgmestre-Gouverneure, Franziska Giffey) mais aussi le développement territorial (visite de la Haus der Statistik), les relations économiques (soirée de networking), le sport (événement pour les jeunes athlètes), la culture (concerts et workshop dédié au jazz) et le social (programme organisé par l'association Globe Aroma et orienté sur les femmes issues de l'immigration) a célébré cette fructueuse collaboration et ouvert la voie à de belles perspectives d'avenir.

La visite 'retour' de la Bourgmestre-Gouverneure de Berlin à Bruxelles a permis d'encore souligner la volonté d'une coopération étroite entre les deux entités.

<

*Atelier textile organisé par l'association Globe Aroma*



>

*Compétition d'athlétisme U18 à l'initiative du Land de Berlin*



^  
Visite de l'exposition  
sur l'architecture durable au National  
Building Museum de Washington DC

## ARCHITECTURE DURABLE À BRUXELLES ET À WASHINGTON DC

À la veille de la mission économique aux États-Unis, la délégation bruxelloise s'est rendue à Washington DC, ville avec laquelle la RBC est liée par un accord de coopération depuis des décennies. En collaboration avec urban.brussels, Brussels International a organisé une exposition sur l'architecture durable en Région bruxelloise, dans le prestigieux National Building Museum.

La délégation bruxelloise a également visité plusieurs bâtiments durables à Washington DC, notamment le bâtiment de référence de l'American Geophysical Union et l'extension en ossature bois d'un immeuble de bureaux, en présence de Tommy Wells, Directeur du Department of Energy & Environment qui a largement souligné l'expertise bruxelloise, rappelant sa propre visite à Bruxelles en 2018.

Tommy Wells et Lily Cheng, spécialiste des inondations, ont également accompagné la délégation lors d'une intéressante visite à vélo présentant, à l'aide d'exemples, la gestion de Washington DC en matière de risques d'inondation, d'eaux de pluie ou encore de bassins d'orage.



>  
Discours des curateurs Pauline Lefebvre et Thomas Vilquin, lors de  
l'ouverture de l'exposition sur l'architecture durable en Région bruxelloise  
au National Building Museum de Washington DC



> Les participants à l'Europride étaient protégés par la police serbe.

## SOUTIEN DE BRUXELLES À L'EUROPRIDE À BELGRADE

Dans le cadre de l'Europride, Brussels International s'est rendue à Belgrade avec visit.brussels et une importante délégation d'associations LGBTQIA+ belges. Après des incertitudes, l'Europride a finalement pu se dérouler - sous une forte protection policière - avec la participation enthousiaste de la délégation bruxelloise ainsi que des ambassades belge et internationales.

Les relations bilatérales entre la RBC et Belgrade ont également été renforcées, notamment dans le cadre d'une rencontre avec le Bourgmestre Aleksandar Sapic et d'un petit déjeuner de travail sur l'urbanisme avec l'architecte urbain Marko Stojic.



< Une partie de la délégation bruxelloise et belge à l'Europride, parmi laquelle Pascal Smet, Secrétaire d'État bruxellois en charge des Relations européennes et internationales, Cathy Buggenhout, Ambassadrice de Belgique en Serbie et des représentants des associations Visite Particulière, Brussels Pride, Rainbowfriends, Çavaria, etc.

## OCTROI D'UNE AIDE HUMANITAIRE À L'UKRAINE

Une aide humanitaire de 180.000 euros a été octroyée à l'Ukraine via le Consortium 12-12. Cette aide a permis de fournir aux populations vulnérables, touchées par la guerre :

- du matériel médical et des fournitures d'urgence via les hôpitaux et établissements de santé ;
- de l'aide médicale de première ligne (notamment dans les zones de conflit) ;
- de l'eau potable dans les zones de conflit et d'accueil des réfugiés ;
- des produits de première nécessité ;
- une protection aux enfants et des soins psychosociaux ;
- des structures d'accueil adéquates pour les réfugiés ;
- des solutions de transport pour rejoindre leurs proches et atteindre des zones sûres.

Brussels International a par ailleurs octroyé un subside à Bruxelles Accueil pour la formation urgente d'interprètes ukrainien-français et ukrainien-néerlandais.



## La coopération au développement

La coopération bruxelloise au développement poursuit son objectif de développement durable, inclusif et de respect des droits humains afin, d'une part, d'améliorer les conditions de vie des populations dans les pays en développement, et, d'autre part, de contribuer à la consolidation d'une communauté internationale équitable et solidaire.

La RBC reste un donateur modeste qui a la spécificité de concentrer ses actions autour des zones et enjeux urbains. En 2022, le budget alloué à la coopération au développement était de 1.417.523 euros.

La coopération bruxelloise au développement a maintenu le cap de ses programmes phares, comme l'appel à projets pour des initiatives dans les pays en voie de développement (appel à projets Sud) et l'appel à projets pour la citoyenneté mondiale et solidaire des jeunes Bruxellois et Bruxelloises (appel à projets Citoyenneté mondiale et solidaire). La plateforme Soliris.brussels s'est consolidée et comptait, fin 2022, 53 membres (communes et asbl) inscrits et un calendrier de formations étoffé.

De nouvelles actions en matière de commerce équitable ont vu le jour, dont les Brussels Be Fair Awards récompensant les services publics établis en RBC qui promeuvent un commerce équitable et durable.

2022 a également été une année riche en missions. Brussels International a accueilli des délégations kinoise et rabatie de haut niveau, et des délégations bruxelloises ministérielles se sont rendues à Kinshasa et à Rabat.

Une délégation ministérielle et parlementaire s'est également rendue en Palestine, afin d'étudier l'opportunité de signer un nouvel accord de coopération au développement avec l'une des villes des Territoires palestiniens occupés.

Comme chaque année depuis 2018, le Comité régional bruxellois de la coopération au développement (CRBCAD) s'est réuni deux fois au cours de l'année, afin de veiller à la cohérence des politiques bruxelloises en faveur du développement durable et des actions réalisées dans les pays du Sud.

Enfin, le marché relatif à l'évaluation externe de la politique bruxelloise de coopération au développement a été attribué fin 2022.

## Renforcer les capacités des régions partenaires en matière de résilience urbaine, notamment à Rabat et Kinshasa

Soutenir la résilience urbaine des villes du Sud est essentiel en vue d'assurer une planète viable et équitable à l'horizon 2030.

Afin de contribuer à cet objectif, la RBC a concentré ses efforts sur deux régions partenaires : la Région de Rabat-Salé-Kénitra (Maroc) et la Ville-Province de Kinshasa (République démocratique du Congo).

Dans ce contexte, une série de réalisations et projets peuvent être épinglés.

- L'édition 2022 de l'appel à projets Sud, axé sur le développement économique, durable et inclusif, a été coorganisée par Brussels International et hub.brussels. Cinq projets ont été retenus et bénéficient d'un financement de la RBC pour un montant total de 450.000 euros.
- La Division urbaine de l'Intérieur et de la Sécurité de la Ville-Province de Kinshasa a été financée à hauteur de 200.000 euros pour développer un projet pilote de digitalisation du registre de la population de la Commune de Kintambo. Ce projet d'une durée de deux ans répond, d'une part, au Plan national du Numérique et, d'autre part, à certaines attentes conjointes de la Ville-Province de Kinshasa et des partenaires communaux désireux de faire progresser la question de la digitalisation des services de l'état civil et de la population, communaux et provinciaux.
- D'autres subventions, hors appel à projets, ont également été octroyées à des associations actives à Kinshasa, notamment dans le cadre du soutien au secteur culturel comme vecteur de développement socio-économique.

## APPEL À PROJETS SUD

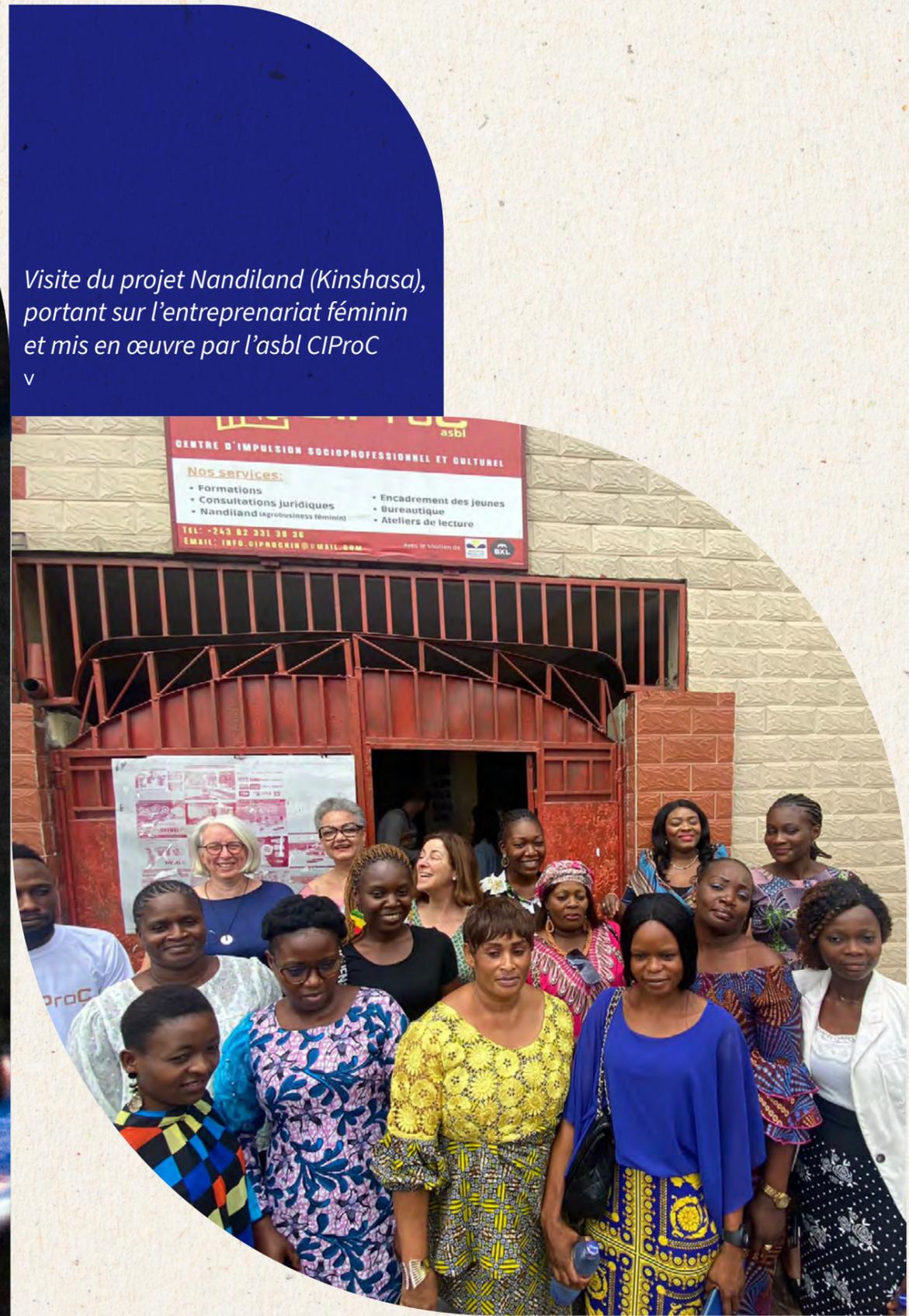
L'appel à projets Sud soutient des projets innovants et/ou pilotes mis en œuvre par des organisations non gouvernementales, comme le projet 'Autonomisation socio-économique des jeunes en situation de rue à Kinshasa' (République démocratique du Congo) ou le projet 'Karamati' dans la Région de Rabat-Salé-Kénitra (Maroc).

**Le projet 'Autonomisation socio-économique des jeunes en situation de rue à Kinshasa'** est porté par Dynamo International, en partenariat avec ULB-Coopération et les associations congolaises Comité d'Appui au Travail Social de Rue et Fédération des Paysans producteurs agricoles de Kinshasa. Dans le cadre de ce projet, 60 jeunes en situation de rue bénéficieront de la création d'activités génératrices de revenus dans le domaine de l'élevage de cailles et de l'apiculture, et d'opportunités de mise à l'emploi dans les filières agricoles. Ces jeunes seront accompagnés par des travailleuses et travailleurs sociaux ainsi que par des femmes agricultrices. Celles-ci verront également leur autonomisation financière renforcée, au travers de leur participation à l'exploitation de six unités d'élevage de cailles. Ces activités permettront aussi au centre d'accueil d'urgence Likemo d'augmenter son autosuffisance alimentaire, tout en améliorant la sécurité alimentaire et les conditions de vie des populations locales grâce à la constitution de circuits courts et à la création d'alliances de solidarité intergénérationnelle.

**Le projet 'Karamati'** est, quant à lui, mis en œuvre dans la Région de Rabat-Salé-Kénitra par l'asbl Echos Communication, en collaboration avec des associations et institutions locales. Il vise à renforcer les politiques publiques d'inclusion socio-économique des femmes et des jeunes afin de faire appliquer les droits au travail décent. Dans ce but, il soutiendra 210 aides ménagères et 50 jardiniers exerçant une activité informelle, en renforçant leur capacité juridique et en coachant les femmes en matière de leadership. Par souci de durabilité quant à leur protection sociale, le projet souhaite également faciliter leur inscription à la Caisse nationale de Sécurité sociale (CNSS) et la protection des droits sera inscrite dans le projet de syndicat initié par l'Organisation démocratique du Travail (ODT Maroc). L'appel à projets Sud permet également de soutenir le travail d'associations issues des diasporas, comme l'asbl CIProC. Celle-ci a été sélectionnée pour augmenter la capacité de l'unité de transformation de l'incubateur de femmes entrepreneures Nandiland (Kinshasa), avec l'achat de nouvelles machines de transformation de produits agricoles. Le projet comporte également un volet formation pour l'utilisation de ce matériel.



^  
*Spectacle 'Dans la peau de l'autre' présenté lors de la 7<sup>e</sup> édition du festival Connexion Kin, projet porté par l'asbl Connexion*



*Visite du projet Nandiland (Kinshasa), portant sur l'entrepreneuriat féminin et mis en œuvre par l'asbl CIProC*  
v

asbl  
CENTRE D'IMPULSION SOCIOPROFESSIONNEL ET CULTUREL  
**Nos services:**  
• Formations  
• Consultations juridiques  
• Nandiland (Agrobusiness féminin)  
• Encadrement des jeunes  
• Bureautique  
• Ateliers de lecture  
TEL: +243 82 331 38 38  
EMAIL: INFO.CIPROCKIN@MAIL.COM  
Avec le soutien de

## Promouvoir la citoyenneté mondiale et solidaire sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale

La RBC entend sensibiliser les jeunes Bruxellois et Bruxelloises aux enjeux globaux, et les aider à développer un esprit critique vis-à-vis des informations qu'ils et elles reçoivent quotidiennement sur l'état du monde.

Afin de contribuer à cet objectif, la coopération bruxelloise au développement a réalisé en 2022 plusieurs actions, à Bruxelles et à l'international.

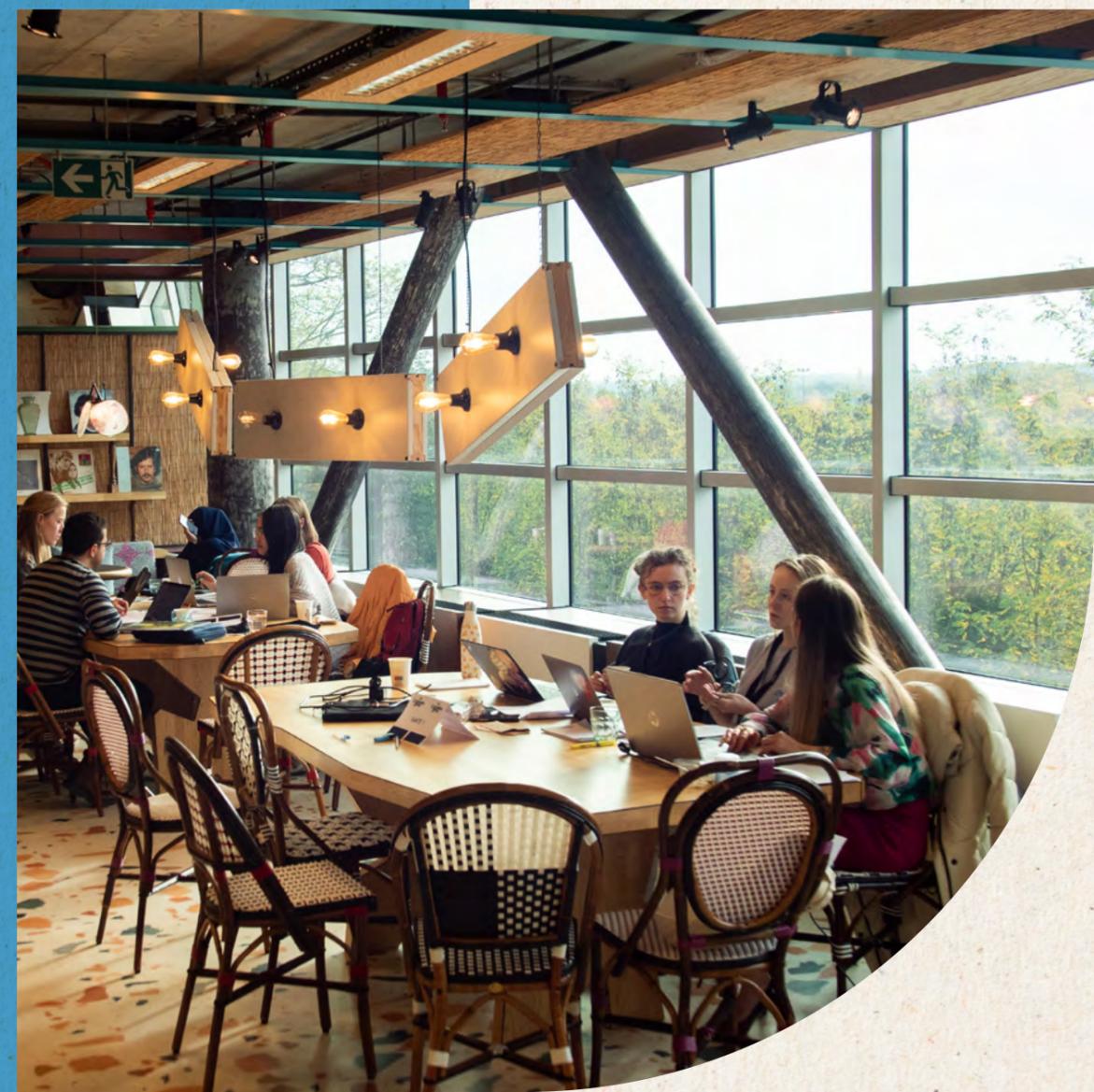
- **L'édition 2022 de l'appel à projets Citoyenneté mondiale et solidaire** a permis de sélectionner 12 projets de sensibilisation des jeunes Bruxellois et Bruxelloises, pour un montant total de 200.000 euros.
- **La plateforme bruxelloise Soliris.brussels** fédère et mutualise les initiatives en matière de solidarité internationale des 19 communes de la Région, des organisations de la société civile et de celles issues des diasporas bruxelloises, de Brussels International et des acteurs de la coopération. Plateforme bilingue et multi-acteurs, Soliris.brussels organise des échanges d'informations et de bonnes pratiques, des formations et des ateliers de réflexion, par et pour les acteurs et actrices de la solidarité internationale en Région bruxelloise. La plateforme partage également des événements, des pistes de financement ainsi qu'une boîte à outils, et a pour vocation de créer des ponts entre les communes et les organisations de la société civile et diasporas présentes sur leur territoire. En 2022, six formations, quatre conférences sur les migrations, quatre ateliers thématiques, 14 rencontres bilatérales et une journée annuelle ont été organisés.
- **Brussels International soutient la campagne 'Faire de Bruxelles une Région du commerce équitable'**. Dans ce cadre, elle a coorganisé, avec les coordinateurs de la plateforme bruxelloise pour le commerce équitable, une formation sur l'insertion de clauses éthiques dans les marchés publics ainsi que la première édition des Brussels Be Fair Awards. Brussels International a également soutenu l'organisation d'un événement culinaire consacré aux desserts équitables, pour les membres du personnel du SPRB. Toutes ces activités avaient pour objectif de promouvoir des modèles économiques, durables et éthiques.

## LE PROJET 'COOPERATION GAMES' DE L'ASSOCIATION BRUXELLOISE ULB-COOPÉRATION

L'appel à projets Citoyenneté mondiale et solidaire vise à sensibiliser les jeunes bruxellois de 12 à 25 ans aux interdépendances Nord-Sud et plus précisément aux inégalités dans le monde. Dans ce cadre, le projet 'Coopération Games', présenté par ULB-Coopération, a été sélectionné.

Les 'Cooperation Games' sont un événement à visée pédagogique, élaboré pour sensibiliser les étudiant·e·s de l'enseignement supérieur de la Région bruxelloise aux inégalités, à l'impact de la colonisation dans le développement des pays du Sud et aux objectifs du développement

durable, en les mettant en action sur la résolution de problématiques. Durant une soirée et une journée, des équipes interdisciplinaires de jeunes travaillent sur des cas traitant de diverses thématiques : santé, agriculture durable, droits humains, changement climatique, etc. Ces cas sont construits en collaboration avec des professeur·e·s de l'Université libre de Bruxelles (ULB) ayant mis en place des projets de coopération ou traitant de ces thématiques dans le cadre de leur cours. Le centre d'appui pédagogique de l'ULB garantit la cohérence méthodologique du dispositif.



> *Activité pédagogique durant les 'Cooperation Games'*

## JOURNÉE ANNUELLE SOLIRIS.BRUSSELS

Le 17 novembre 2022, le Parlement de la RBC a accueilli la journée annuelle de la plateforme Soliris.brussels. Cette journée a été l'occasion de décloisonner les deux groupes d'acteurs et actrices de la solidarité internationale bruxelloise : les communes, d'une part, et les organisations de la société civile et des diasporas, d'autre part.

Des représentants de la Commune d'Anderlecht, de la Ville de Bruxelles, de la fédération Acodev, de l'asbl Change et d'autres associations (Organisations non gouvernementales, diasporas, fédérations internationales, etc.) ont pris part aux panels afin de susciter la réflexion sur diverses questions, telles que la place à accorder à l'équité de genre dans les actions de solidarité internationale, les relations entre la culture et la coopération internationale, ou encore les décolonisations. En fin de journée, présentations et débats ont laissé la place à des échanges informels autour de copieuses spécialités syriennes proposées par l'asbl See Me, association qui met en avant le savoir-faire de réfugiés et facilite leur insertion socio-professionnelle à Bruxelles.

>  
*Journée annuelle de la  
plateforme Soliris.brussels,  
le 17 novembre 2022, au  
Parlement bruxellois*



>  
*Lauréats de l'édition 2022  
des Brussels Be Fair Awards*

## BRUSSELS BE FAIR AWARDS 2022

Les Brussels Be Fair Awards contribuent pleinement à la campagne régionale pour le commerce équitable. Ils récompensent les acteurs publics, établis en RBC, qui contribuent à atteindre les six critères de cette campagne, et visent à accroître la consommation et la sensibilisation en matière de produits équitables et durables locaux.

Les lauréats de l'édition 2022 de ce concours ont été présentés le 12 mai 2022, lors d'une cérémonie de remise des prix au Parlement bruxellois. Le jury a remis un trophée à la Commune de Jette en tant que Best Fair Buyer, et un autre à la Ville de Bruxelles en tant que Best Fair Speaker. Il a particulièrement apprécié la grande variété de produits équitables offerts par la Commune de Jette à ses divers usagers ainsi que l'implication de services communaux dans les achats. Concernant la Ville de Bruxelles, c'est la diversité des actions de sensibilisation organisées qui a impressionné le jury : conférences, petits déjeuners, soirées débats, documentaire, appel à projets ciblé sur le commerce équitable, actions avec les employés communaux, etc.

Le concours sera réitéré en 2023. Tout en conservant les mêmes awards, il s'ouvrira à une deuxième catégorie d'acteurs : les établissements scolaires établis en RBC.



# LES RELATIONS PUBLIQUES, LE PROTOCOLE ET LES VOYAGES

## Les relations publiques

Brussels International organise ou coordonne la participation de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) à de grands événements : expositions universelles et internationales, Brussels Days, Brussels-Europe Gastronomy Night, colloques internationaux, visites d'État ou encore missions princières.

## Visite d'État en Grèce

Leurs Majestés le Roi et la Reine ont effectué une visite d'État en Grèce du 2 au 4 mai 2022. Rudi Vervoort, Ministre-Président de la RBC, y participait.

À Athènes, Brussels International a organisé une rencontre entre le Ministre-Président et le Maire de la capitale, M. Kostas Bakoyannis. Leurs échanges ont porté sur les enjeux métropolitains, l'accueil des migrants, le tourisme ainsi que le développement durable et inclusif des villes de demain.

Au Cap Sounion, Brussels International et hub.brussels ont organisé un événement destiné à mettre en exergue les technologies immersives qui améliorent l'expérience des visiteurs de sites culturels et touristiques, et le savoir-faire bruxellois en la matière. Quatre projets culturels belges innovants y étaient présentés. La performance organisée par le collectif artistique CREW a par ailleurs récolté un grand succès, S.M. le Roi Philippe se prêtant aimablement au jeu.



<  
*Rencontre entre Rudi Vervoort,  
Ministre-Président de la RBC et  
Kostas Bakoyannis, Maire de la  
Ville d'Athènes*



*S.M. le Roi Philippe s'est  
aimablement prêté  
au jeu de la réalité  
virtuelle.*

## Visite d'État en Lituanie

Du 24 au 26 octobre 2022, Leurs Majestés le Roi et la Reine ont effectué une visite d'État en Lituanie. Ils étaient accompagnés, entre autres, du Ministre-Président bruxellois Rudi Vervoort.

Le 24 octobre, Brussels International a participé à l'organisation - avec hub.brussels - et financé un événement prestigieux et hautement symbolique : la signature d'un Memorandum of Understanding (MoU) entre les musées juifs des capitales belge et lituanienne. Ce MoU prévoit des échanges d'œuvres d'art et d'objets, des expositions communes et de la recherche. Cet événement émouvant a été rehaussé par la présence de S.M. la Reine, de la First Lady ainsi que du Ministre lituanien de la Culture et de nombreux convives, tels que les Ambassadeurs d'Israël et d'Allemagne.

Les invités ont également pu assister à la projection d'un documentaire réalisé par une Bruxelloise et consacré à la Paper Brigade, qui sauva de précieux livres et documents juifs durant la Seconde Guerre mondiale.

Le 25 octobre, dans le cadre de l'accord de coopération qui lie la RBC et Vilnius depuis près de 20 ans, le Ministre-Président bruxellois, Rudi Vervoort, a rencontré le Maire de la capitale lituanienne, Remigijus Šimašius. Cette rencontre fut l'occasion de relancer la coopération entre les deux capitales par la signature d'un arrangement particulier en matière de Smart Cities dans le secteur de l'énergie, négocié avec l'aide du Centre d'informatique pour la Région bruxelloise (CIRB/Paradigm).



^  
*LL.MM. le Roi et la Reine, accompagnés de plusieurs ministres et ministres-présidents dont le Ministre-Président bruxellois, lors de la visite d'État en Lituanie*

>  
*Signature d'un MoU entre les musées juifs de Bruxelles et de Vilnius*



<  
*Rencontre entre Remigijus Šimašius, Maire de Vilnius et Rudi Vervoort, Ministre-Président de la RBC, et signature d'un arrangement particulier en matière de Smart Cities*

## Mission économique belge au Japon

S.A.R. la Princesse Astrid a présidé une mission économique au Japon du 4 au 9 décembre 2022. La délégation belge s'est rendue à Tokyo, Nagoya, Osaka et Kyoto. Il s'agissait de la plus grande délégation commerciale internationale à se rendre au Japon, ainsi que la deuxième plus grande mission économique belge de l'histoire. Le Secrétaire d'État Pascal Smet y a participé, accompagné de représentants de Brussels International et de hub.brussels. Cette mission princière était particulièrement importante pour Brussels International, car le Japon compte deux partenaires bilatéraux de la RBC, Tokyo et Aichi, et la prochaine Exposition universelle aura lieu à Osaka en 2025.

Brussels International a, en particulier, organisé les rencontres avec le responsable des relations internationales du Tokyo Metropolitan Government et avec le Gouverneur d'Aichi, Hideaki Omura. Il y fut, entre autres, question du Brussels Urban Summit de juin 2023 et des Plaisirs d'hiver 2023, dans la volonté de faire du Japon l'hôte d'honneur de cette manifestation, avec une implication particulière de Tokyo et Aichi. À Osaka, Brussels International a collaboré à la Brussels Night, organisée par hub.brussels et à la réunion d'information sur l'Exposition universelle 2025, organisée par BELEXPO.

## Première édition de la Brussels-Europe Gastronomy Night

À l'initiative du Gouvernement régional bruxellois, la première édition de la Brussels-Europe Gastronomy Night s'est déroulée le 28 septembre 2022, en marge du Eat Festival, à la Gare Maritime de Tour & Taxis.

Organisée conjointement par Brussels International, le Commissariat à l'Europe et aux Organisations internationales et visit.brussels, cette soirée visait à renforcer les liens entre les représentants des 27 États membres de l'Union européenne (UE) et ceux de la RBC, et à conforter la position de Bruxelles comme capitale de l'UE.

La RBC est très fière d'accueillir sur son territoire différentes institutions européennes, parmi lesquelles le Parlement européen. Il est essentiel de veiller à ce que ces institutions, leurs responsables et leurs collaborateurs se sentent chez eux dans la capitale de l'Europe et en soient dès lors les ambassadeurs.

Cette première édition a réuni de nombreux représentants européens et des forces vives bruxelloises, leur offrant un échantillon du meilleur de la gastronomie bruxelloise dans le cadre exceptionnel de la Gare Maritime fraîchement restaurée.



^  
*Mot de bienvenue de Pascal Smet, Secrétaire d'État bruxellois en charge des relations européennes et internationales, lors de la Brussels-Europe Gastronomy Night*

## La Région de Bruxelles-Capitale à l'Expo 2020 Dubai

Reportée d'un an en raison de la pandémie de Covid-19, l'Exposition universelle de Dubaï a débuté en octobre 2021. Brussels International a participé au long processus ayant abouti à l'ouverture du pavillon de la Belgique dans la zone de l'exposition consacrée à la mobilité du futur, afin d'y assurer la meilleure représentation de la RBC.

Du 31 janvier au 5 février 2022, une mission bruxelloise conduite par le Secrétaire d'État bruxellois en charge des Relations européennes et internationales, Pascal Smet, s'est rendue à Dubaï pour les Journées bruxelloises à l'Expo. Cette mission rassemblait, outre des représentants de Brussels International et de hub.brussels, de nombreuses entreprises bruxelloises des secteurs de la finance, de l'immobilier, de la construction et de l'artisanat de luxe. Une délégation de l'Ommegang, le Jazz Station Big Band et le designer bruxellois Charles Kaisin avaient également fait le déplacement.

Les rencontres, visites de terrain, workshops et prestations artistiques se sont succédé à un rythme soutenu. Avec, en point d'orgue, la visite de l'Expo 2020 Dubai et en particulier du pavillon belge, rehaussée d'un programme culturel particulièrement réussi : un concert du Jazz Station Big Band en l'honneur du centenaire de la naissance du célèbre jazzman bruxellois Toots Thielemans, et un spectacle de l'Ommegang mettant en scène, en costumes d'époque, l'Empereur Charles Quint et sa cour, accompagnés de danseurs, musiciens, lanceurs de drapeaux et échassiers.

La RBC était également bien représentée lors de la Journée belge du 5 février 2022, en présence de LL.MM. le Roi Philippe et la Reine Mathilde. La prestation des musiciens du Jazz Station Big Band, lors de la cérémonie officielle, restera un moment important de l'histoire de cet orchestre. Les représentations et la parade de l'Ommegang sur le site de l'Expo 2020 Dubai ont par ailleurs permis de mettre en valeur le patrimoine de la Région sur la scène mondiale, attirant des milliers de curieux.



>  
*Ilham Kadri, CEO de Solvay, présente à LL.MM. le Roi et la Reine les dernières innovations technologiques de l'entreprise en matière de mobilité*

<  
*Des échassiers et figurants de l'Ommegang*



>  
*Visiteurs émiratis entrant dans le pavillon belge*

>>  
*Pascal Smet, Secrétaire d'État bruxellois en charge des Relations européennes et internationales, dans le pavillon belge*



## Le protocole et les voyages

Les services offerts par Brussels International dans le cadre du protocole couvrent un large éventail de domaines : l'accueil de délégations étrangères, l'envoi de missions à l'étranger, la participation à des événements internationaux (expositions universelles, Brussels Days, conférences et colloques, etc.), les rencontres officielles publiques ou privées entre dignitaires étrangers et représentants de la RBC, la délivrance des passeports de service, la gestion des cadeaux protocolaires, etc.

Brussels International est également en charge de l'organisation des voyages de service, qui relèvent de la circulaire dédiée. L'intégration de la gestion de ces voyages et du protocole au sein d'une même équipe permet de réelles synergies, tant en matière de ressources partagées que d'échanges d'informations.

## Le protocole

Le protocole est un code bien établi qui gouverne l'ordre de préséance et les règles du comportement social lors de manifestations, publiques mais également privées, qui mettent en relation des officiels.

Le service du Protocole offre aux membres du Gouvernement bruxellois et aux administrations du Service public régional de Bruxelles (SPRB) une palette élargie de services. Il prend en charge l'accueil de délégations étrangères, participe à de grands événements et organise les voyages dans le cadre de missions à l'étranger. L'objectif est de garantir l'échange d'informations, la cohérence stratégique et la transversalité des pratiques entre toutes les institutions bruxelloises (régionales, para-régionales et, à terme, communales).

Les services offerts par le service du Protocole vont de questions très pratiques comme le placement des drapeaux ou l'obtention des visas, à des instruments de gestion et de suivi comme le Bureau des Missions et de l'Accueil des Délégations ou la banque régionale de cadeaux protocolaires, sans oublier des aspects trop souvent sous-estimés tels que la sécurité des données ou des notions comme le protocole 2.0 par visioconférence.

En 2022, le service du Protocole a notamment participé activement à l'organisation des Journées bruxelloises, qui se sont tenues début février dans le cadre de l'Expo 2020 Dubai.

En mars 2022, il a accompagné une importante mission ministérielle à Kinshasa. Conduite par le Ministre-Président, il s'agissait de la première mission bruxelloise en République démocratique du Congo depuis 2016.

En novembre 2022, le service du Protocole a aussi largement contribué au bon déroulement des célébrations du trentième anniversaire de l'accord bilatéral qui lie la RBC et le Land de Berlin, dans la capitale allemande.

Outre les missions bruxelloises à l'international, le service du Protocole coordonne aussi l'accueil de dignitaires étrangers en visite à Bruxelles. En 2022, il a, par exemple, veillé aux aspects protocolaires lors des visites du Président de la Région de Rabat-Salé-Kénitra (Maroc), Rachid El Abdi, en juillet, de la Présidente de la Région Île-de-France, Valérie Pécresse, en novembre, ou encore de la Bourgmestre-Gouverneure de Berlin, Franziska Giffey, en décembre.

Le service du Protocole veille également au bon déroulement de grands événements à vocation internationale organisés à Bruxelles, comme la première édition de la Brussels-Europe Gastronomy Night qui a réuni de nombreuses personnalités européennes et bruxelloises.



*^ Échange de cadeaux protocolaires entre les membres du Gouvernement bruxellois et le Président de la Région de Rabat-Salé-Kénitra, Rachid El Abdi*



## Les voyages

Après une actualisation de la circulaire concernant les voyages de service à l'étranger intervenue en 2021, le travail de renforcement de l'efficacité s'est poursuivi en 2022 par la passation d'un nouveau marché public de services destiné à sélectionner de nouveaux prestataires pour les voyages de service.

En vue d'optimiser l'utilisation des ressources, la principale nouveauté de ce nouveau marché résulte dans la mise à disposition par les prestataires d'une plateforme de consultation et de réservation en ligne. Celle-ci devrait permettre de faciliter et raccourcir les procédures de réservation, et d'obtenir des tarifs plus concurrentiels.

Autre innovation : la plateforme de consultation et de réservation en ligne sélectionnée pourra être mise à la disposition d'autres acteurs institutionnels bruxellois, [hub.brussels](#) et [visit.brussels](#) ayant déjà marqué leur intérêt pour celle-ci.

352 voyages de service à l'étranger ont été concrétisés en 2022. Représentant un tiers des déplacements, la France était de loin la destination la plus fréquente. Elle était suivie de deux autres pays limitrophes, les Pays-Bas (9,28%) et l'Allemagne (9,23%).

L'avion a été le moyen de transport le plus utilisé pour les missions de service et représentait 58,24% des déplacements. Il était suivi du train, représentant 33,52%. Sans surprise, ce sont des destinations proches et aisément accessibles en train qui ont fait l'objet de déplacements par ce mode de transport. Quelques destinations plus lointaines ont aussi fait l'objet de déplacements en train (Barcelone, Bayonne, Marseille, Ljubljana et Vienne). En 2022, on a donc observé une érosion du nombre de déplacements courts en train (Lille, Londres et Luxembourg) mais une utilisation du train plus fréquente pour de plus longues distances.

Chaque voyage entrepris doit être compensé en matière d'émissions de CO<sub>2</sub>. Pour 2022, ces émissions se sont élevées à 283,03 tonnes de CO<sub>2</sub>, soit une compensation de 6.746,54 euros.



# LES AFFAIRES MULTILATÉRALES ET LA POLITIQUE EUROPÉENNE

# Les affaires multilatérales

## Organisations internationales

### REPORTING

Cette année encore, les travaux multilatéraux de Brussels International au sein des organisations internationales se sont concentrés sur la coordination d'un certain nombre de contributions de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) aux différents rapports. En 2022, une attention particulière a été portée aux exercices de reporting de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et du Conseil de l'Europe (CdE). Ces exercices découlent des traités et engagements pris par la Belgique et la RBC, et portent cette fois spécifiquement sur le développement durable, les droits sociaux et les droits de l'homme.

### Objectifs de développement durable - Examen national volontaire

En septembre 2015, tous les membres de l'ONU ont adopté les 17 objectifs de développement durable. Englobant les trois aspects du développement durable (social, économique et environnemental), ces objectifs constituent ensemble le programme de développe-

ment durable qui doit être mis en œuvre à l'horizon 2030 (Programme 2030). À l'aide des Examens nationaux volontaires (ENV), les États membres informent l'ONU des progrès réalisés mais aussi des obstacles rencontrés dans la réalisation des objectifs déterminés.

Lors de sa réunion en mai 2022, la Conférence interministérielle du Développement durable (CIMDD) a décidé que la Belgique présenterait son deuxième ENV lors du Forum politique de haut niveau de l'ONU en juillet 2023. Dans le courant de l'année, un plan d'approche a été approuvé pour la rédaction du rapport. Brussels International et perspective.brussels ont été chargées de développer le volet bruxellois de l'ENV. À cet effet, les deux administrations ont participé activement aux réunions du groupe de travail international présidé par l'Institut fédéral pour le Développement durable. En octobre 2022, les contributions des autorités régionales et une synthèse des bonnes pratiques des communes et de Brulocalis ont été remises.

### Organisation internationale du Travail - Conventions et recommandations

Les statuts de l'Organisation internationale du Travail (OIT) prévoient que la Belgique publie un rapport annuel sur les mesures prises pour mettre en œuvre les conventions internationales du travail qu'elle a ratifiées. Ce rapport est ensuite étudié par un comité d'experts. En fonction de son évaluation, ce comité d'experts peut formuler deux types de commentaires : des remarques et/ou des demandes directes.

La contribution de la RBC à l'élaboration de ce document portait sur un large éventail de conventions concernant les travailleurs migrants, l'égalité de rémunération, le télétravail, le personnel domestique, etc.

Brussels International a coordonné les contributions des administrations régionales et a soumis son rapport au Service public fédéral de l'Emploi, du Travail et de la Concertation sociale en mai 2022, restant à disposition pour toute question complémentaire.

### Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Conformément à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women, CEDAW), les États membres doivent remettre tous les quatre ans un rapport au Comité de la CEDAW. Ce rapport décrit les mesures prises par l'État membre pour remplir ses obligations en vertu de la convention. Après le rapport introduit en 2020, une mise à jour des informations a été demandée pour la période de 2020 à 2022. Brussels International et equal.brussels ont été chargées de collecter les actions de la RBC dans la lutte contre la discrimination à l'égard des femmes au cours de cette période. Elles ont également contribué à la préparation du dialogue constructif, une rencontre avec les évaluateurs qui s'est déroulée le 14 octobre 2022 à l'ONU (Genève) et - à distance - aux questions posées à la délégation belge par le Comité de la CEDAW.

### 17<sup>e</sup> rapport national sur l'application de la Charte sociale européenne

La Charte sociale européenne (CSE) est une convention du CdE qui garantit les droits fondamentaux sociaux et économiques. Le Comité européen des Droits sociaux (CEDS) dispose de deux mécanismes de contrôle pour veiller au respect des dispositions de cette Charte : la procédure de réclamations collectives et la procédure de rapports.

Chaque année, la Belgique introduit un rapport sur le suivi de l'application de la CSE. Fin décembre 2022, le 17<sup>e</sup> rapport a été remis au CEDS. Il portait plus spécifiquement sur le suivi des réclamations collectives. La RBC y a fourni une contribution concernant les terrains dédiés aux gens du voyage ainsi que sur les personnes handicapées grandement dépendantes.



## ÉTUDES

Outre les rapports, les organisations internationales peuvent faire réaliser des études sur un sujet spécifique affectant la RBC. Une telle étude permet aux spécialistes d'un domaine particulier d'effectuer une comparaison internationale tout en formulant un certain nombre de recommandations.

### Metropolitan Review

Une étude métropolitaine a été lancée en 2022, en coopération avec l'administration des villes, des politiques urbaines et du développement durable de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Cette étude a pour objectif de formuler un diagnostic neutre des forces et des défis de la région métropolitaine de Bruxelles en vue de construire une ville plus inclusive et durable. Elle développera les thématiques du logement, de l'aménagement urbain, de la gouvernance métropolitaine et des finances publiques, et sera finalisée fin 2023, début 2024.

## TRAITÉS EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX

Les traités internationaux, dans lesquels les pays et les organisations s'accordent sur des questions internationales, constituent l'un des piliers de la coopération internationale. En Belgique, les entités régionales sont également souvent impliquées dans la conclusion de ces accords ainsi que dans leur approbation ou ratification.

En 2022, tous les traités bilatéraux d'investissement entre les États membres de l'Union européenne qui étaient encore d'application ont pris fin simultanément en vertu de l'Accord (Bruxelles, 5 mai 2020) portant extinction des traités bilatéraux d'investissement entre États membres de l'UE. Cet accord met en œuvre l'arrêt Achmea de la Cour de justice de l'Union européenne du 6 mars 2018 qui a jugé que l'arbitrage d'investissement dans le cadre d'un traité bilatéral d'investissement entre deux États membres était incompatible avec le droit de l'Union.

Pour la Belgique, il s'agit de treize traités bilatéraux d'investissement conclus par l'Union économique belgo-luxembourgeoise (UEBL).

L'accord a été approuvé le 18 février 2022 par le Parlement bruxellois. L'ordonnance d'assentiment du 24 février a été publiée au Moniteur belge le 4 avril 2022.

Parallèlement, cette année, le focus a été mis sur l'absorption du retard de ratification dans le cadre de deux organisations internationales, à savoir les traités du CdE et les traités auprès de l'Organisation internationale du Travail (OIT). La publication des traités du CdE au Moniteur belge a eu lieu le 9 juin 2022. Et les trois traités OIT identifiés par les experts ont été approuvés définitivement en novembre 2022 par le Gouvernement régional et ont ensuite été soumis au Parlement, de sorte que les procédures d'approbation pourront être finalisées en 2023.

## RÉSEAUX

Outre les organisations internationales, il existe également des réseaux internationaux qui rassemblent les villes et les régions autour de l'échange de connaissances et de la défense des intérêts.

### Organisation du Brussels Urban Summit en 2023 en partenariat avec Metropolis, Eurocities et le Réseau des Maires pour la Croissance Inclusive de l'OCDE

La RBC souhaite renforcer les possibilités de coopération entre les différents réseaux urbains. Un échange mutuel, dans le respect de la spécificité de chaque réseau, ne peut en effet que soutenir la voix des villes au sein des organisations internationales et de l'UE.

C'est dans cette optique que la RBC organisera, du 12 au 15 juin 2023, le Brussels Urban Summit. Les préparatifs de cet événement ont pleinement commencé en 2022.



## Assemblée des Régions d'Europe - Réseau Eurodyssey

Depuis 2001, la RBC participe au programme Eurodyssey de l'Assemblée des Régions d'Europe (AER). Ce programme s'adresse aux jeunes demandeurs d'emploi bruxellois de 18 à 30 ans.

Grâce au réseau Eurodyssey, chaque année, des jeunes Bruxellois et Bruxelloises peuvent effectuer un stage dans les régions européennes membres du réseau. La RBC accueille, pour sa part, le même nombre de candidats de ces régions dans diverses entreprises bruxelloises.

Le programme offre aux jeunes l'opportunité d'étendre leurs compétences linguistiques et professionnelles, et donc de renforcer leur CV et d'augmenter leurs chances de trouver un emploi.

Il leur permet également de découvrir d'autres cultures, de rencontrer d'autres jeunes Européens et de se conscientiser ainsi à l'Europe. La RBC est un membre actif du réseau Eurodyssey et, avec Actiris, un membre important du groupe de pilotage du programme.

En novembre 2022, la RBC a participé à l'Eurodyssey Forum à Chypre, dont l'objectif était de se remettre de la pandémie de Covid-19 en consolidant et en agrandissant le réseau. À la suite de la pandémie, le nombre de participants au programme avait en effet diminué, passant de plus de 300 en 2019 à 142 en 2021. Une stratégie a été mise en œuvre pour motiver davantage de jeunes à participer au programme Odyssey et étendre parallèlement l'adhésion de nouvelles régions, comme celle de Donegal (Irlande) et de Grand-Est (France).

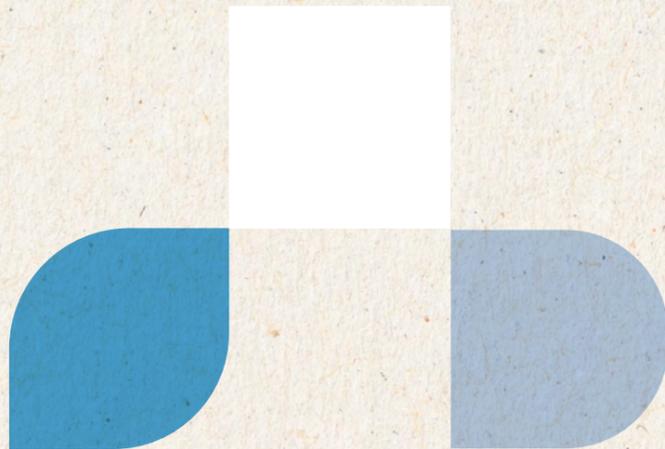
En 2022, la RBC a accueilli 45 jeunes Européens et envoyé 27 jeunes Bruxellois dans d'autres régions d'Europe. Elle est ainsi en tête des cinq régions les plus impliquées dans le programme en ce qui concerne le nombre d'échanges.



## Politique européenne

2022 s'est déroulée dans un environnement géopolitique extrêmement volatile. Entre les conséquences du Covid-19, la guerre en Ukraine et la crise de l'énergie, les institutions européennes ont été en première ligne pour défendre les intérêts de l'UE, garantir l'autonomie stratégique et maintenir un prix de l'énergie raisonnable, tout en gardant le cap en matière d'objectifs climatiques et de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

Face à l'accélération des propositions dans de nombreux domaines, la mutualisation entre les équipes de la cellule Europe de Brussels International et de la délégation de la RBC auprès de l'UE a été renforcée. Cette évolution doit permettre de garantir un travail mieux coordonné et un suivi proactif de la législation et des communications de la Commission européenne. Afin d'assurer une transmission fluide de ces informations, les deux entités ont multiplié les réunions bilatérales, thématiques et générales, rédigé des fiches par sujet et publié une lettre d'information à destination des cabinets et services concernés, sur les questions de relations extérieures, affaires intérieures, coopération au développement ou encore politique commerciale.



## PRÉSIDENCE BELGE

De janvier à juin 2024, la Belgique assurera la présidence du Conseil de l'UE, laquelle se prépare depuis janvier 2022.

La RBC est représentée dans la Task Force coordonnée par le Service public fédéral des Affaires étrangères ainsi que dans les groupes de travail qui traitent de la programmation, du volet opérationnel et de la communication. Elle a mis en place une coordination entre les différentes entités concernées, avec la création de réunions d'information, de notes de cadrage, d'une Task Force spécifique et de comités de pilotage sectoriels.

La RBC assurera la présidence du Conseil (des ministres de l') Environnement et des réunions liées à la Politique urbaine. Elle organisera dans ce cadre une conférence rassemblant les maires des grandes villes européennes qui réfléchiront aux grands enjeux de demain. Elle occupera également le siège belge pour la Politique de cohésion et le Tourisme. Dans ces domaines, la préparation s'est intensifiée tout au long de l'année 2022. La RBC assure également un suivi actif dans les autres formations du Conseil afin de s'assurer que ses intérêts soient préservés.

## COORDINATION ET SUIVI DES PROPOSITIONS LÉGISLATIVES

### Politique de cohésion

Normalement, l'activité législative dans le domaine des fonds structurels aurait dû être limitée, les États membres se concentrant essentiellement sur la mise en œuvre des règlements pour la période 2021-2027. Si, lors de la crise du Covid-19, les règlements ont été modifiés pour assouplir les thématiques et les règles afin de trouver une solution aux besoins urgents, 2022 a aussi connu son lot d'adaptations pour répondre cette fois à la crise des réfugiés ukrainiens et à celle de l'énergie. Les règlements portant disposition commune (notamment pour les programmes du Fonds européen de développement régional et du Fonds social européen) ont une nouvelle fois connu des modifications, telles que CARE, FAST CARE<sup>1</sup> ou encore REPowerEU.

La RBC ayant eu le tour de rôle jusqu'au 31 décembre 2022, Rudi Vervoort, Ministre-Président, a représenté à plusieurs reprises la Belgique au Conseil (des ministres de la) Politique de cohésion.

1. L'initiative CARE (Cohesion's Action for Refugees in Europe) vise à aider les collectivités territoriales à faire face à la vague de réfugiés provoquée par l'invasion russe en Ukraine. Dans la foulée de cette première initiative, FAST (Flexible Assistance to Territories) CARE vise à apporter un soutien supplémentaire aux pays et régions accueillant des personnes déplacées en provenance d'Ukraine, tout en s'attaquant à certains effets économiques négatifs de l'agression menée par la Russie.

## Industrie et marché intérieur

2022 a été consacrée au renforcement de l'autonomie stratégique européenne. La Commission européenne a lancé une proposition de règlement sur les puces électroniques qui vise à accroître la compétitivité et la résilience de l'Europe dans le domaine des technologies et applications des semi-conducteurs.

Après d'intenses négociations, un accord a été conclu au sein du Conseil de l'UE en fin d'année. Les efforts de la RBC pour systématiquement mettre en avant les aspects écologiques et circulaires ont clairement laissé leur empreinte. Lors des discussions avec le Parlement européen, il faudra veiller à ce que l'agenda numérique ne nuise pas à la transition verte, mais au contraire y contribue. Les règlements sur les services numériques (DSA), les marchés numériques (DMA) et les subventions étrangères qui faussent le marché ont également été négociés en 2022. Ces dossiers ont tous un impact sur l'économie bruxelloise.

## Tourisme

Des décisions du Conseil de l'UE relatives à l'Agenda européen 2030 ont été adoptées le 1<sup>er</sup> décembre 2022. Cet agenda définit une vision commune et un plan de travail européen pluriannuel pour aider les États membres, les autorités publiques, la Commission européenne et les parties prenantes à rendre le secteur du tourisme plus vert, durable, résilient et numérique. En novembre 2022, la Commission a lancé sa proposition de règlement visant à promouvoir la collecte et le partage des données relatives aux services de location d'hébergements à court terme. Pour cette matière, la RBC veille à la meilleure adéquation possible avec les procédures régionales existantes.

## Recherche

Au cours du second semestre 2022, Bruxelles a entamé son tour de rôle pour la filière Recherche. Depuis lors, la Secrétaire d'État bruxelloise en charge de la Transition économique et de la Recherche scientifique, Barbara Trachte, représente la Belgique lors des Conseils et réunions informelles.

Au cours de l'année, l'accent a été mis sur l'accélération de la transition vers la science ouverte, l'adaptation du système d'évaluation de la recherche, les infrastructures de recherche, la coopération internationale, la valorisation des connaissances, les synergies de financement avec les fonds structurels, l'application des normes et des valeurs dans la collaboration autour de la recherche et de l'innovation (R&I), et l'élargissement des instruments dans le cadre de Horizon Europe. À titre d'exemple, les missions qui visent à générer des solutions et initiatives innovantes pour les grands défis sociétaux contemporains ont été mises en place et la RBC a d'ailleurs été sélectionnée pour participer à la mission '100 villes intelligentes et climatiquement neutres'.

## Environnement

L'activité législative 2022 a été particulièrement riche suite à la publication, en 2021, d'un train de propositions visant à rendre l'UE plus verte et plus neutre en carbone, Fit for 55.

Dans ce contexte, la délégation de la RBC auprès de l'UE a été mandatée pour défendre la position belge dans le cadre :

- du paquet 'Émissions & Polluants', la révision du règlement sur les gaz à effet de serre fluorés et la révision du règlement relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone ;
- de la 'Stratégie Biodiversité', le règlement sur les Objectifs de restauration de la nature ;
- du paquet 'Zero pollution', la refonte de la Directive sur le traitement des eaux résiduaires urbaines, ainsi que la révision de la liste de substances présentes dans les eaux de surface et les eaux souterraines.

Il est à noter que, malgré une volonté affichée de la RBC, il est parfois difficile pour la Belgique d'arriver à des positions ambitieuses en matière de politique climatique, et ce en raison des divergences de vue au sein des différentes entités fédérales et fédérées.

## Emploi et affaires sociales - EPSCO (Employment, Social Policy, Health and Consumers Affairs)

En 2022, des étapes importantes ont été franchies en vue de l'adoption de dossiers visant à construire une Europe plus sociale. À titre d'exemples, un accord a été trouvé pour la Directive sur le salaire minimum garanti, celle sur la présence des femmes dans les conseils d'administration, ou encore sur la transparence salariale.

## Santé - EPSCO (Employment, Social Policy, Health and Consumers Affairs)

La 5<sup>e</sup> vague de la pandémie de Covid-19 a eu une incidence sur les propositions émanant de la Commission, notamment sur l'accord politique concernant le règlement sur les menaces transfrontières graves pour la santé. Par ailleurs, un travail considérable a été réalisé sur le règlement pour l'espace européen des données relatives à la santé ainsi que sur la recommandation du Conseil sur le dépistage du cancer et deux séries de conclusions du Conseil sur les vaccinations.

## Politique commerciale

Les négociations liées à la modernisation du Traité sur la Charte de l'Énergie sont arrivées à leur terme, mais l'adoption ou non de leurs résultats reste en suspens. Plusieurs États ont affiché leur volonté de sortir du traité. Alors que le consensus belge n'est pas encore acquis, la RBC n'est pas satisfaite et s'est positionnée pour une sortie.

Par ailleurs, des négociations ont été entamées avec l'Inde. Tout en donnant un signal géopolitique important, ces négociations constituent un développement très intéressant étant donné la taille et le relativement faible degré d'intégration de ce marché dans le commerce mondial.

Les négociations avec le Mexique, la Nouvelle-Zélande et le Chili sont, elles, terminées. Enfin, la protection du marché européen au moyen d'instruments défensifs – tels que le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières ou l'instrument de lutte contre la coercition – se met progressivement en place.

## Bien-être animal

En 2022, le travail s'est concentré principalement sur la révision de la législation européenne à la suite de l'initiative citoyenne 'End the cage age'. La proposition législative vise à supprimer progressivement et à finalement interdire l'utilisation de systèmes de cages pour tous les animaux mentionnés dans cette initiative. La Belgique a fourni à plusieurs reprises des contributions, notamment au sein du Vught Group, un groupe d'États alignés sur la question du bien-être animal dont elle fait partie avec le Danemark, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Suède.

## MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE EUROPÉENNE

### Facilité pour la Reprise et la Résilience

Le Plan belge pour la Reprise et la Résilience est sans doute l'un des dossiers européens les plus complexes en termes de mise en œuvre.

Brussels International (directions des Relations extérieures et FEDER) y contribue pour la coordination, le suivi, le monitoring et le contrôle, en tandem avec Bruxelles Finances et Budget, responsable du volet budgétaire. Les projets sont très variés et portent notamment sur la rénovation des bâtiments, les services de numérisation, l'aménagement et la rénovation des pistes cyclables, une stratégie de relance pour le marché du travail ou la mise en œuvre des réexamens des dépenses.

Des comités d'accompagnement individuel ont été organisés pour les chefs de projet dans le cadre du reporting mais aussi des séances d'information plus générales, ou des comités d'accompagnement technique, notamment sur l'état des lieux intra-belge, sans oublier des échanges techniques avec la Commission européenne.

Les arrangements opérationnels, contrat entre la Belgique et la Commission européenne, ont été signés en décembre 2022, après des mois d'échanges et de négociations au cours desquels Brussels International a joué le rôle de facilitateur et de coordinateur.

En plus des nombreux défis déjà associés à ce processus complexe, la Commission a annoncé que l'enveloppe budgétaire de la Belgique serait réduite de 24%, ce qui implique une révision du Plan, dont les travaux sont en cours.

### La Stratégie régionale de transition économique ('Shifting Economy')

La stratégie régionale de transition économique ou 'Shifting Economy' mobilise tous les acteurs dans la réalisation d'une économie régionale à faible émission de carbone, régénérative, circulaire, sociale, démocratique et numérique d'ici 2050. Cet objectif doit être atteint par la réorientation progressive, d'ici 2030, des différents leviers économiques régionaux vers des entreprises exemplaires sur le plan environnemental et social.

Partie intégrante du Plan pour la Reprise et la Résilience, la 'Shifting Economy' est l'un des projets qui ont déjà pleinement atteint leurs objectifs par l'approbation de la stratégie avant l'échéance du 31 mars 2022.

La RBC voit son enveloppe passer d'environ 400 millions à 300 millions d'euros. Concrètement, cela signifie que des projets seront supprimés ou réduits.

Il faut également tenir compte d'un nouveau chapitre qui devra être ajouté au Plan dans le cadre de REPowerEU, à savoir la réduction de la dépendance énergétique et le renforcement de l'autonomie stratégique en réponse à la guerre en Ukraine. Pour mener à bien ces travaux, la Commission européenne prévoit de répartir 20 milliards d'euros entre les différents États membres, soit, pour la Belgique, environ 282 millions d'euros. Il reste à voir comment cela se traduira dans les projets bruxellois. Concrètement, les États membres devront donc très rapidement ajouter un nouveau chapitre REPowerEU à leur Plan pour la Reprise et la Résilience, dans le respect des objectifs visés.

Enfin, pour rappel, le cycle du Semestre européen a été temporairement adapté en vue d'intégrer les travaux réalisés dans le cadre de la Facilité pour la Reprise et la Résilience. Outre les traditionnelles étapes clés, telles que le Programme national de réforme (y compris l'annexe bruxelloise reflétant les mesures, investissements et réformes clés en réponse aux recommandations par pays), une attention particulière est désormais accordée à l'état d'avancement des projets. Comme chaque année, le Programme national de Réforme a été soumis dans les délais en avril 2022.

### Brexit Adjustment Reserve (BAR)

La Brexit Adjustment Reserve (BAR) vise à soutenir les États membres, régions et secteurs les plus touchés par les conséquences négatives du retrait du Royaume-Uni de l'Union.

Les projets sont variés et portent, notamment, sur la mobilité des travailleurs et des demandeurs d'emploi, le soutien à la communauté des expats, l'aide aux entreprises ainsi que des mesures visant à mettre Bruxelles en valeur en attirant des entreprises et en stimulant le tourisme d'affaires.

Dans ce cadre, Brussels International a organisé des dizaines de comités d'accompagnement individuels ainsi que des sessions d'information générale portant, entre autres, sur les marchés publics. La période d'implémentation de la BAR est très courte (2020-2023), ce qui signifie que les projets doivent être mis en place très vite.

Un suivi étroit et régulier des responsables de projets est donc crucial.

Les directions des Relations extérieures et FEDER de Brussels International travaillent en étroite collaboration avec Bruxelles Finances et Budget sur ce dossier. Contrairement à la Facilité pour la Reprise et la Résilience qui est basée sur la réalisation de jalons et cibles, la BAR fonctionne selon la logique des dépenses.

En raison de la brièveté de la période de mise en œuvre de la BAR, plusieurs États membres, ainsi que la RBC, éprouvent des difficultés à épuiser leur enveloppe budgétaire. Aussi a-t-il été décidé au niveau européen que les fonds non utilisés pourraient être transférés au chapitre REPowerEU, qui fera partie de la Facilité pour la Reprise et la Résilience. Les modalités pratiques seront finalisées en 2023.

### Projet du Commissariat à l'Europe et aux Organisations internationales

Dans le contexte du Brexit, le Commissariat à l'Europe et aux Organisations internationales (CEIO) met l'accent sur l'information et la communication aux citoyens de la RBC et accorde une attention particulière à l'analyse juridique et au soutien administratif concret. Par exemple, l'Expat Welcome Desk (EWD) du CEIO formule des conseils spécialisés et fournit un soutien concret aux personnes et à leurs familles vivant dans la Région bruxelloise ou souhaitant s'y installer, en leur présentant toutes les options et solutions possibles, sur la base des informations recueillies par l'analyse juridique.

## Pôle d'Expertise des projets européens

Le pôle d'Expertise des projets européens se donne pour ambition d'informer, de sensibiliser et d'accompagner les entités régionales désireuses de profiter davantage des opportunités de financement européen. Le déploiement de ce pôle coïncide avec le début de la nouvelle période de programmation 2021-2027, qui a réellement débuté durant l'année 2022 avec le lancement de nombreux appels à projets (Horizon Europe, FEDER, Interreg, European Urban Initiative, Creative Europe Programme, etc.).

À titre d'exemple, les programmes Interreg visent à promouvoir la coopération entre les régions européennes en finançant des projets de partenariat sur des thématiques économiques, innovantes, vertes et sociales. La RBC participe à quatre programmes Interreg : Europe du Nord-Ouest (programme transnational), Europe et Urbact (programmes interrégionaux), ainsi qu'Interact. Les premiers appels à projets lancés au niveau du programme Interreg Europe du Nord-Ouest ont été l'occasion d'accompagner une multitude d'acteurs bruxellois (asbl, communes, administrations et organismes régionaux). La sélection des projets sera réalisée en 2023 et les projets bruxellois retenus seront bien entendu mis en avant.

Brussels International assure également la coordination des appels à projets de l'initiative urbaine européenne, sachant qu'un seul projet par appel et par entité peut être déposé. Le Gouvernement de la RBC a choisi de soutenir en 2022 le projet 'Green Museum Mile' qui établit une coulée verte et culturelle du parc de Bruxelles au Cinquantenaire.

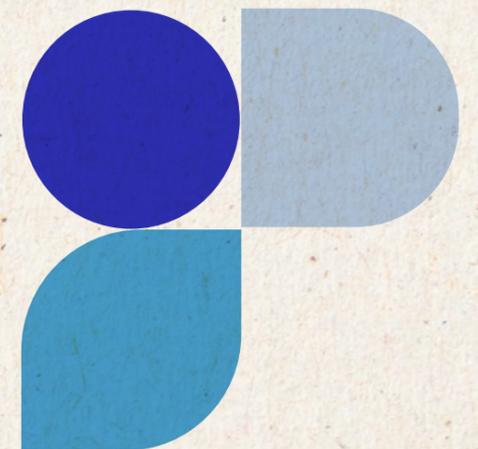
Brussels International relaye également l'information concernant certaines initiatives pour lesquelles aucun point de contact local n'existe ou existe de manière disséminée.

Le volet 'Instruments financiers européens' du pôle d'Expertise a permis de réaliser une cartographie des instruments proposés par la Banque européenne d'investissement (BEI). En parallèle, une série d'entretiens ont été menés auprès des acteurs bruxellois concernés afin d'identifier leurs besoins et leurs éventuelles expériences dans ce domaine. Il en ressort que la grande majorité d'entre eux ont déjà réfléchi sur la mobilisation d'instruments financiers européens tels que ceux proposés par la BEI. Par contre, peu d'entre eux ont contracté un emprunt auprès de cette dernière et font plutôt appel – si besoin est – à des emprunts bancaires. L'implication du Gouvernement bruxellois s'est avérée cruciale pour faire aboutir ce type d'opérations financières.

## Directives

La transposition des directives européennes est une compétence et une obligation importante de la RBC, son non-respect pouvant entraîner de lourdes sanctions financières. Bien que cette obligation légale soit une priorité pour la Région, le respect des délais imposés reste un défi, d'autant que la Commission européenne engage automatiquement une procédure d'infraction un mois après l'expiration du délai si la transposition intégrale n'a pas été notifiée.

Au sein de la cellule des Affaires multilatérales et européennes, l'eurocoordinateur est chargé de coordonner l'application et le respect du droit communautaire. Plusieurs initiatives ont déjà été prises ces dernières années pour inciter les administrations et cabinets bruxellois compétents à assumer leurs responsabilités, et pour rendre la procédure de transposition plus transparente et plus fluide. Nous pouvons citer à ce sujet la circulaire, adoptée par le Gouvernement bruxellois le 27 mai 2021, fixant les procédures de transposition du droit européen, les infractions, les recours préjudiciels et les recours devant la Cour de justice de l'Union européenne. Un rapport annuel est également remis au Parlement bruxellois, et une note bimestrielle sur l'état des transpositions et des procédures d'infraction est rédigée à l'attention du Gouvernement régional. Ces outils permettent un suivi plus précis et l'identification plus précoce des problèmes et retards qui peuvent se présenter dans les processus de transposition.





# LA DIRECTION FEDER (FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL)

## La Direction FEDER

Le Fonds européen de Développement régional (FEDER) constitue le levier financier de l'Union européenne (UE) pour mener à bien sa politique de cohésion et de développement régional. Il a pour objectif de réduire les disparités économiques, sociales et territoriales au sein des 27 États membres de l'UE, en cofinçant des projets visant une croissance intelligente, durable et inclusive.

Le cadre financier pluriannuel définit des périodes de programmation de sept années pour réaliser des projets dans les différentes régions d'Europe, plus deux ou trois années pour finaliser ces projets si nécessaire.

En Région de Bruxelles-Capitale (RBC), le Gouvernement a fait le choix de constituer, au sein du Service public régional de Bruxelles (SPRB), un département chargé de la gestion et de la coordination du Fonds FEDER. Au sein de Brussels International, la direction FEDER assure donc la préparation, la mise en œuvre et le suivi des programmes opérationnels.

Il s'agit, en début de période de programmation, de réaliser la rédaction des programmes opérationnels et de lancer les appels à projets qui aboutissent à la sélection des projets. La direction FEDER accompagne ensuite les porteurs de projets, assure le bon avancement de la programmation et effectue également le premier niveau de contrôle des dépenses. Elle est également le point de contact des institutions européennes, des acteurs régionaux et locaux ainsi que des bénéficiaires de fonds et des homologues d'autres régions, belges et européennes.

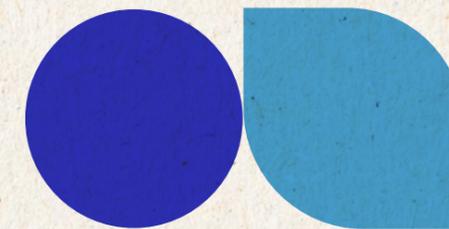
L'année 2022 a été une année de transition. La direction FEDER a, d'une part, assuré la gestion de la programmation FEDER 2014-2020 et, d'autre part, travaillé sur la nouvelle programmation 2021-2027. Le nouveau programme a été adopté par la Commission européenne début 2023.

# Le programme opérationnel 2014-2020

Le Programme opérationnel 2014-2020 du Fonds FEDER de la RBC concentre les moyens financiers – apportés à parts égales par la RBC et l’UE – pour des projets d’investissement autour d’enjeux économiques, sociaux et environnementaux, tout en veillant à améliorer la qualité de vie des Bruxellois et Bruxelloises. Il soutient des initiatives contribuant à améliorer le métabolisme urbain, appuyant la logique de développement urbain durable développée par l’UE.

Une précision importante quant à la ligne du temps s’impose : la programmation FEDER 2014-2020 ne s’est pas terminée en 2020 et se poursuivra jusqu’au 31 décembre 2023. L’année 2020 correspondait à la dernière tranche d’engagement budgétaire au niveau européen, qui doit être dépensée par les porteurs de projets dans les trois années qui suivent. Le processus de clôture de la programmation n’aura donc lieu qu’en 2024 et 2025, après la réalisation des dernières dépenses par les porteurs de projets.

Au total, 195 millions d’euros auront été investis par la Région et l’Europe d’ici fin 2023, dans 58 projets et trois instruments financiers sélectionnés par le Gouvernement de la RBC depuis mai 2015. En 2021, ce budget a été renforcé par 6,1 millions d’euros de fonds européens supplémentaires, afin d’apporter des réponses en termes de relance économique dans le contexte de la crise sanitaire.



## LE DISPOSITIF REACT-EU

Proposant des ressources supplémentaires pour favoriser la réparation des dommages de la crise du Covid-19, le dispositif REACT-EU (Recovery Assistance for Cohesion and the Territories of Europe) a été mis en place par la Commission européenne le 27 mai 2020.

En RBC, ce dispositif s’est matérialisé par une augmentation des moyens du programme opérationnel FEDER, à concurrence de 6.120.206 euros. Les actions se concentreront sur les investissements et le soutien, via les instruments financiers, aux petites et moyennes entreprises de secteurs à fort potentiel de création d’emplois : le tourisme, la santé, la construction durable (via l’instrument financier Bruseed) et l’Horeca (via l’instrument financier Brusoc).

La procédure d’intégration des moyens de REACT-EU au programme FEDER 2014-2020 a fait l’objet d’une modification du programme opérationnel en 2022.

## LES PROJETS 2014-2020 : 58 PROJETS RÉPARTIS SUR QUATRE AXES PRIORITAIRES

La programmation 2014-2020 définissait quatre axes d'intervention pour permettre à la RBC d'atteindre ses objectifs et les résultats escomptés :

- **renforcer l'innovation et la recherche (axe 1) ;**
- **encourager l'entrepreneuriat et le développement des petites et moyennes entreprises (axe 2) ;**
- **soutenir le développement d'une économie circulaire et l'utilisation rationnelle des ressources (axe 3) ;**
- **lutter contre la dualisation sociale et territoriale (axe 4).**



Avec 10 projets et un instrument financier sélectionnés en matière de recherche et d'innovation, l'axe 1 visait à soutenir 150 entreprises et créer 16 postes dans la recherche.



Sur les 10 projets et l'instrument financier sélectionnés en recherche et innovation, 9 projets ont été finalisés. Ils ont permis d'apporter des solutions innovantes dans le domaine de l'écoconstruction, de la santé et de l'agriculture urbaine hors sol.

Parmi ces projets, le projet 'Metrolab Brussels<sup>2</sup>' s'est clôturé en 2022, au terme de six années de recherches sur les enjeux urbains. Initié et mené par l'UCLouvain (UCL) en partenariat avec l'Université libre de Bruxelles (ULB) et quatre centres de recherche, ce laboratoire innovant s'inscrivait dans une démarche de recherche par l'action, portant sur l'analyse de projets FEDER aux niveaux territorial, économique, environnemental, social et institutionnel. Dans une approche collective et interdisciplinaire, il visait à élargir la compréhension des situations urbaines problématiques et à ouvrir des perspectives pratiques nouvelles.

Autre exemple, cette fois dans le domaine de la santé, le projet 'Diverse Elderly Care' s'est clôturé fin 2021 par un ouvrage présentant les principaux résultats de cinq années de recherches sur la démence et sa prise en charge chez les personnes âgées issues de l'immigration en Belgique. Il abordait ce thème pour la première fois sous trois angles : le point de vue des personnes âgées issues de la migration de travail, celui de leurs aidants informels et celui des aidants professionnels. Cet outil constitue une source d'inspiration pour des pratiques innovantes face au défi d'apporter des soins appropriés aux personnes âgées issues de l'immigration atteintes de démence, et a été largement diffusé dans les milieux professionnels concernés en 2022.

Dans le domaine de la construction, le projet 'Living Labs Brussels Retrofit' a entrepris des recherches au travers de 'living labs', des espaces permettant, au départ d'un projet de rénovation concret, de tester et de mettre en œuvre des innovations technologiques ou organisationnelles répondant aux défis de la rénovation énergétique des logements. Ces recherches ont abouti à des solutions innovantes, utilisables sur le marché de la rénovation à Bruxelles.



2. Toutes les informations sur ce projet sont disponibles sur le site internet [metrolab.brussels](http://metrolab.brussels).



**L'axe 2 visait le renforcement de l'entrepreneuriat et le développement des petites et moyennes entreprises (PME). 10 projets et 2 instruments financiers y ont été sélectionnés, avec pour objectif de soutenir quelque 500 PME et créer 14.600 m<sup>2</sup> d'infrastructures complémentaires (rénovations et nouvelles constructions).**

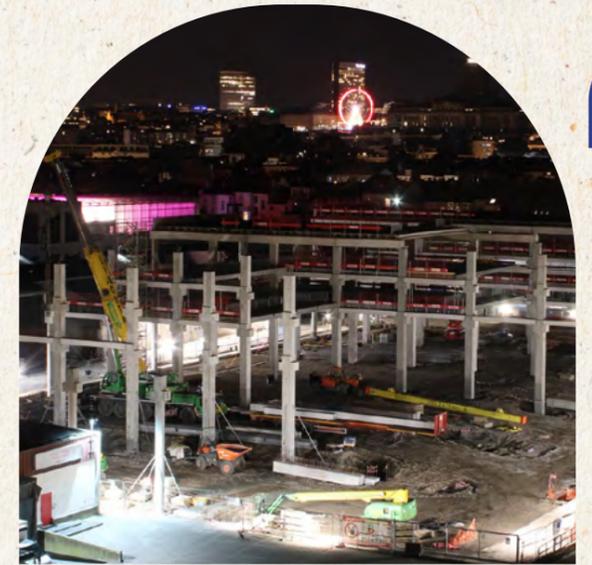


Exemple de projet d'infrastructures, le bâtiment 'Manufakture' sera érigé sur le site des Abattoirs à Anderlecht d'ici 2024. Ses 6.000 m<sup>2</sup> accueilleront notamment des activités liées à l'alimentation et à la découpe de viande. Avec ce bâtiment, les Abattoirs entendent continuer à miser sur la durabilité (production neutre en CO<sub>2</sub>, choix responsable de matériaux et économie circulaire) mais aussi sur l'inclusion en termes d'emplois. La Manufakture abritera également un parking destiné à l'ensemble du site, ainsi qu'une piscine en toiture – hors FEDER – dont la réalisation a été validée par la Région bruxelloise.

Toujours dans le cadre de la mise à disposition d'infrastructures pour le développement des PME, le projet 'NovaCity Gate 1' a été inauguré en décembre 2022. Cette création de 7.600 m<sup>2</sup> pour les PME, financée par le FEDER, s'inscrit dans un projet mixte de développement régional à Anderlecht.

Enfin, dans le secteur de la santé, le projet 'Alife' a permis de faire évoluer le modèle du pôle santé en RBC, en intégrant la dimension sociale via les acteurs de terrain (prestataires de soins et patients), autour d'une plateforme faisant le lien entre l'innovation technologique et le service à la personne. La création d'une filière inclusive de la santé se base principalement sur deux volets, l'accélérateur MedTech et le volet prévention.

**Sur les 10 projets et 2 instruments financiers sélectionnés, 6 projets ont été finalisés et 4 autres devraient aboutir fin 2023, début 2024. Entrepreneuriat collaboratif, économie sociale, coaching de jeunes, formations et accompagnements d'entreprises dans le domaine de la santé, sont là déjà des réalisations concrètes de la programmation.**



**Les axes 3 et 3bis concernent le développement d'une économie circulaire et l'utilisation rationnelle des ressources. Ils ont pour objectif de toucher 360 entreprises, de réduire de 8.400.000 KWh par an la consommation énergétique totale des bâtiments publics et d'atteindre une capacité supplémentaire de recyclage des déchets de 5.000 tonnes par an. 12 projets ont été sélectionnés à la suite du premier appel à projets en 2015. 12 autres projets ont été retenus à la suite d'un second appel lancé en 2019, concernant l'amélioration de l'efficacité énergétique dans les bâtiments publics.**



Dans cet axe, le projet 'BoerenBrusselPaysans', porté par Bruxelles Environnement et d'autres partenaires (l'asbl Maison Verte et Bleue, l'asbl Terre-en-vue, l'asbl Le Début des Haricots, la Commune d'Anderlecht et Crédal), est en phase de clôture. Ce projet visait à développer un pilote reproductible, intégrant toute la filière de l'alimentation durable de la production à la consommation. Situé principalement à Anderlecht (Neerpede et Vogelzang), il a engagé une dynamique très instructive en matière d'agriculture urbaine qui, grâce à la Commune d'Anderlecht et à Bruxelles Environnement, se poursuivra dans le cadre de diverses activités. À noter que certaines rénovations de bâtiments sont toujours en cours et devraient se terminer en 2023.

En novembre 2022, la restauration complète de la halle industrielle Libelco, ancien entrepôt de voitures, a été inaugurée. La Grande Halle apporte non seulement une nouvelle liaison entre le quai et la rue Heyvaert mais aussi un nouvel espace public, ouvert sur le canal. Le financement de la programmation FEDER 2014-2020 a également permis la construction, en intérieur d'îlot, d'une crèche accueillant 72 enfants. Le projet de la Grande Halle est un bel exemple de complémentarité des politiques régionales et européennes, puisqu'il constitue aussi un axe-phare du Contrat de Quartier durable 'Petite Senne'.



**Parmi les 12 projets sélectionnés en 2015, 8 projets – liés à la mobilité douce, à la géothermie, à l'agriculture urbaine et à l'alimentation durable – sont clôturés. Plusieurs projets de l'appel à projets de 2019, lié à l'efficacité énergétique des bâtiments publics, sont déjà terminés également.**





Enfin, l'axe 4 concerne l'amélioration du cadre de vie des citoyens. Il prévoit de créer quelque 10.700 m<sup>2</sup> d'infrastructures réparties entre lieux culturels, crèches et nouveaux espaces à vivre.

Sur les 6 crèches prévues, 4 sont réalisées : la crèche Altair, la crèche Charbonnage (84 places), intégrée dans la nouvelle halle sportive Amal Amjahid à Molenbeek, la crèche du CPAS de Schaerbeek (60 places) et la crèche Liverpool faisant partie du Contrat de Quartier durable 'Petite Senne' (72 places).

Autre exemple de réalisation : le projet 'Médecins du Monde' a inauguré un des deux centres CSSI (Centre social santé intégré) prévus, le centre Ribaucare à Molenbeek. Fruit d'un partenariat entre Solidarimmo et Médecins du Monde, les CSSI proposent un accompagnement global (soutien social et soins) centré sur un public fragilisé. Un deuxième centre s'ouvrira à Anderlecht dans le courant de l'année 2023.

Depuis plus de 25 ans, la RBC investit les financements européens dans la revitalisation urbaine, en complément des outils régionaux existants. Ces investissements apportent des résultats tangibles, qui ont sensiblement changé la vision du territoire du canal. En améliorant la qualité de vie des habitants et en augmentant l'offre de logements, de crèches, d'infrastructures sportives, de lieux culturels et d'espaces verts, ils renforcent la cohésion sociale.



Sur les 13 projets sélectionnés, 9 projets sont réalisés : en améliorant l'offre culturelle, ils permettent de renforcer la cohésion sociale, particulièrement dans des territoires où peu d'infrastructures sont présentes. Augmenter les places d'accueil de la petite enfance est par ailleurs un facteur d'inclusion des femmes sur le marché de l'emploi.



# La nouvelle programmation FEDER 2021-2027

La mise en œuvre de la politique de cohésion dans les différentes régions d'Europe est conditionnée à l'adoption des règlements relatifs à la politique de cohésion par l'UE. Pour la période 2021-2027, ces textes réglementaires ont été adoptés en juin 2021. Un timing court pour les États membres, responsables du lancement des différents programmes, sachant que la période de programmation est 2021-2027.

En Belgique, ce sont les régions et communautés, en tant qu'autorités de gestion, qui définissent les programmes pluriannuels, fondés sur la réalité des territoires régionaux. Dans le cadre de la politique de cohésion et en coopération avec la Commission européenne, chaque État membre doit élaborer un accord de partenariat. Pour la Belgique, cet accord a été signé le 14 décembre 2022. Axé sur les priorités de l'UE, il définit la stratégie et les priorités détaillées d'investissement des fonds structurels, dans les régions et communautés. Au total, la Belgique recevra près de 3 milliards d'euros de fonds de la politique de cohésion pour la période 2021-2027, afin d'accélérer sa transition verte et numérique, et de soutenir le développement d'une économie compétitive, innovante et inclusive.



## L'élaboration du programme FEDER 2021-2027 de la RBC

Forte de son expertise et de sa proximité avec les acteurs de terrain, la direction FEDER de Brussels International a réalisé elle-même, pour la première fois, le travail de rédaction du programme 2021-2027 pour la RBC. Cette tâche avait été assurée par des prestataires externes pour les programmations précédentes.

## LA RÉDACTION DU PROGRAMME

Entre mars et décembre 2021, la direction FEDER s'est consacrée à la rédaction d'un avant-projet de programme déclinant une stratégie efficace d'utilisation des moyens financiers, en décrivant les opérations à soutenir, les évolutions visées et les résultats mesurables que le financement devrait générer. Une grande attention a donc été accordée à la description des actions que le programme devra mettre en œuvre.

Cet avant-projet de programme a été approuvé par le Gouvernement bruxellois le 3 février 2022, et soumis à une enquête publique et à une consultation des partenaires (conseils consultatifs, etc.). Le projet de programme a été adopté par le Gouvernement régional, en deuxième lecture, en juillet 2022. Le programme FEDER a ensuite été soumis en septembre 2022 à la Commission européenne pour adoption.

## UN BUDGET FEDER DE 121 MILLIONS D'EUROS ET UN BUDGET TOTAL DE 303 MILLIONS D'EUROS

Le programme FEDER bruxellois 2021-2027<sup>3</sup>, en ligne avec les priorités européennes, investira plus de 121 millions d'euros de fonds FEDER – et au total, cofinancements compris, plus de 303 millions d'euros – dans les domaines suivants : innovation, numérisation et compétitivité des entreprises pour le développement régional (41%) ; investissements dans l'environnement au bénéfice

des habitants et du développement régional (45%) ; investissements dans l'hébergement au profit de groupes spécifiques (5%) ; et soutien à la politique d'équipement des dynamiques de développement urbain (9%).



3. Plus d'informations sur [www.feder.brussels](http://www.feder.brussels)

## NEUF OBJECTIFS SPÉCIFIQUES PRIORITAIRES

<b>Objectif spécifique 1.1</b>	Améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe
<b>Objectif spécifique 1.2</b>	Tirer pleinement parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics
<b>Objectif spécifique 1.3</b>	Renforcer la croissance et la compétitivité des petites et moyennes entreprises
<b>Objectif spécifique 2.1</b>	Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique
<b>Objectif spécifique 2.6</b>	Favoriser la transition vers une économie circulaire
<b>Objectif spécifique 2.7</b>	Améliorer la biodiversité, renforcer les infrastructures vertes en milieu urbain et réduire la pollution
<b>Objectif spécifique 4.3</b>	Favoriser l'intégration socio-économique des communautés marginalisées, des migrants et des groupes défavorisés au moyen de mesures intégrées, notamment en ce qui concerne le logement et les services sociaux
<b>Objectif spécifique 4.4</b>	Favoriser l'intégration socio-économique des ressortissants de pays tiers, y compris les migrants, au moyen de mesures intégrées, notamment en ce qui concerne le logement et les services sociaux
<b>Objectif spécifique 5.1</b>	Prendre des mesures en faveur d'un développement social, économique et environnemental intégré, du patrimoine culturel et de la sécurité dans les zones urbaines

À chaque objectif spécifique sont reliées différentes actions qui feront l'objet d'appels à projets thématiques. Plusieurs appels à projets seront lancés tout au long de l'année 2023, contrairement à la programmation précédente qui n'avait fait l'objet que d'un seul appel à projets en 2015 et d'un second appel restreint en 2018.



Co-funded by  
the European Union

## LANCEMENT DU PROGRAMME 2021-2027

Le 23 novembre 2022, 150 invités ont participé au lancement du programme FEDER 2021-2027, avec une présentation des grandes lignes du nouveau programme suivie d'un lunch de réseautage. Cette journée a permis aux nombreux participants de comprendre les contours du nouveau programme et de partager leurs expériences.

En octobre 2022, la direction FEDER a organisé une première séance d'informations concernant le financement d'équipements collectifs relevant des Contrats de Quartiers durables ou des Contrats de Rénovation urbaine, des appels à projets s'inscrivant dans l'objectif spécifique d'une 'Europe plus proche des citoyens'.





L'OCTROI DES  
LICENCES RELATIVES  
AUX MOUVEMENTS  
D'ARMES, DE PRODUITS  
LIÉS À LA DÉFENSE, ET DE BIENS ET  
TECHNOLOGIES À DOUBLE USAGE

Depuis la régionalisation de cette compétence en 2003, la cellule Licences de Brussels International traite les dossiers relatifs à l'octroi des licences d'importation, d'exportation, de transit et de transfert d'armes à feu à usage civil, de produits liés à la défense (communément appelé matériel militaire) ainsi que de biens et technologies à double usage<sup>4</sup>. L'octroi ou le refus de licences s'appuie sur une analyse technique, géopolitique et administrative de la demande introduite par des sociétés ou des particuliers établis en Région de Bruxelles-Capitale (RBC).

L'analyse des dossiers relatifs aux armes et produits liés à la défense trouve son fondement juridique dans l'ordonnance du 20 juin 2013, qui transpose trois Directives européennes : la Directive 91/477/CEE du Conseil du 18 juin 1991 relative au contrôle de l'acquisition et de la détention d'armes ; la Directive 93/15/CEE du Conseil du 5 avril 1993 relative à l'harmonisation des dispositions concernant la mise sur le marché et le contrôle des explosifs à usage civil ; et la Directive 2009/43/CE du Parlement européen et du Conseil du 6 mai 2009 simplifiant les conditions des transferts de produits liés à la défense dans la communauté. L'analyse relative aux biens à double usage est régie par un Règlement européen.

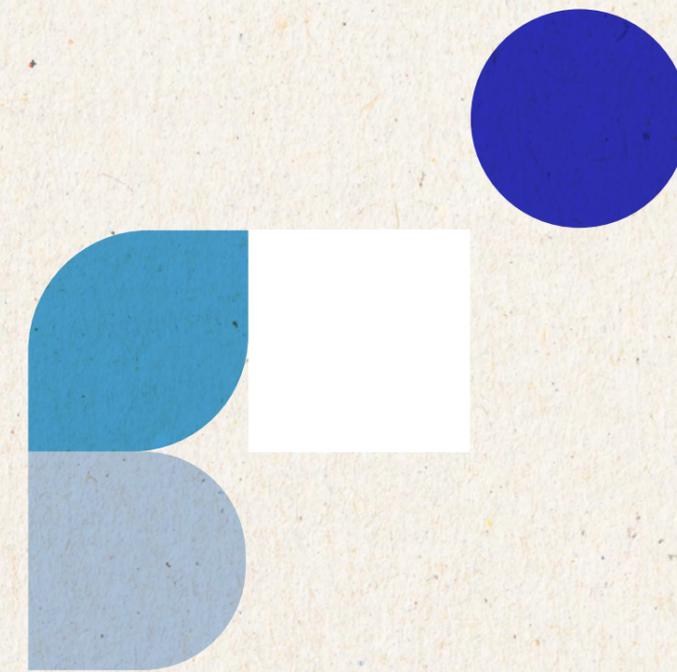
Pour les armes comme pour les produits à double usage, les dossiers sont soumis à l'appréciation des huit critères de la Position commune PESC 2008/944. Ces critères – parmi lesquels un important critère lié aux droits de l'homme – permettent d'évaluer la situation géopolitique du pays d'exportation. Il importe également de préciser que l'analyse des dossiers observe rigoureusement les dispositions contenues dans les régimes de sanctions applicables à une quarantaine d'États et organisations.

En ce qui concerne les produits liés à la défense, 76 licences d'importation et 42 licences d'exportation sont octroyées en moyenne chaque année, pour des montants moyens respectifs annuels de 7,1 et 15,1 millions d'euros. Dans le cadre des licences d'exportation de biens et technologies à double usage, 21 licences d'exportation sont octroyées en moyenne chaque année pour un montant moyen annuel de 12,2 millions d'euros (pour rappel, il n'y a pas de licence accordée pour l'importation de biens et technologies à double usage à destination de la Belgique).

Par ailleurs, la cellule Licences a également pour mission de transmettre des informations clés aux acteurs publics (internationaux, européens, fédéraux et régionaux) et privés (notamment les entreprises) avec lesquels elle traite. Elle dispose notamment, pour ce faire, d'un site internet dédié : <https://du-arms.brussels/>.

4. Les biens et technologies à double usage sont des produits, technologies et logiciels qui peuvent être utilisés tant à des fins civiles que militaires. Ils font l'objet de contrôles appliqués de façon uniforme et cohérente à travers l'ensemble de l'Union européenne (UE), afin de promouvoir la sécurité de l'UE, la sécurité internationale et de garantir des conditions de concurrence équitables pour les exportateurs de l'UE.

5. Administration du Service public régional de Bruxelles (SPRB) qui a pour mission de faciliter la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale et de connecter les acteurs internes et externes au SPRB



## Audit interne

Réalisé par la cellule Audit de Bruxelles Synergie<sup>5</sup>, l'audit de la cellule Licences a été finalisé en 2022. Il a permis d'identifier les risques auxquels la cellule Licences est soumise dans le cadre de l'octroi des licences d'exportation relatives aux biens et technologies à double usage qui concernent le secteur des biens et technologies nucléaires.

Parmi les risques identifiés, deux risques ont particulièrement retenu l'attention et feront l'objet d'actions concrètes en 2023.

Le premier risque concerne le délai de traitement des licences et est lié à la situation actuelle de la cellule en termes d'effectifs. Un recrutement de deux collaborateurs devrait permettre de traiter l'ensemble des dossiers soumis dans un délai plus rapide.

Le second risque est lié à la divulgation d'informations sensibles nécessaires aux analyses. Bien que ces informations soient actuellement traitées et sauvegardées en lieu sûr, il convient d'affiner les procédures actuelles pour garantir une sécurisation encore meilleure des données échangées et conservées.

## Mise à jour de la base de données de gestion des licences

Une autre réalisation à porter à l'actif de la cellule Licences en 2022 est la mise à jour de sa base de données, qui rassemble l'ensemble des licences relatives aux produits liés à la défense ainsi qu'aux biens et technologies à double usage.

Cette révision permettra, notamment, d'y inclure d'autres types de dossiers actuellement gérés via d'autres applications. En outre, elle offrira aux entreprises et aux particuliers la possibilité d'introduire leurs demandes en ligne, ce qui représentera un gain de temps appréciable tant pour les demandeurs que pour les gestionnaires de dossiers, notamment en évitant des encodages multiples qui constituent un risque d'erreur.

Le projet se divise en deux volets. Le premier volet consistait en un état des lieux de la base de données actuelle (fonctionnalités, traitement des données, etc.). Réalisé conjointement avec Bruxelles ConnectIT<sup>6</sup>, il a été finalisé en 2021. Le second volet concerne le développement des fonctionnalités nouvelles souhaitées (et décrites précédemment). Entamé en 2021, ce volet de nature plus conséquente a été réalisé partiellement en 2022 et devra être poursuivi en 2023.

## Suivi de la réglementation

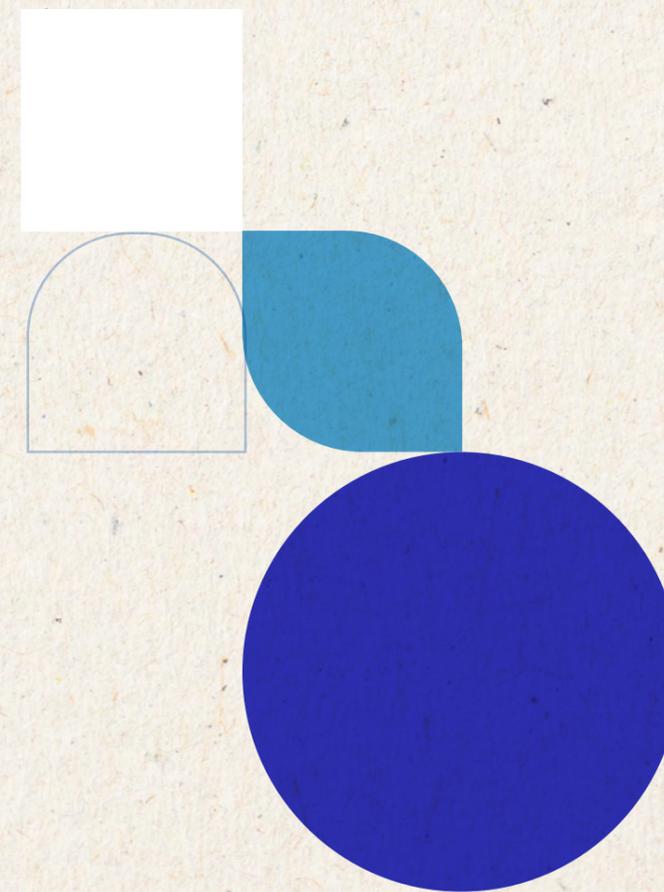
En matière de mouvements d'armes et de biens à double usage, l'application rigoureuse de la réglementation et de ses évolutions est primordiale.

La refonte en cours du Règlement (UE) n° 258/2012<sup>7</sup> relatif aux armes à feu a fait l'objet d'un suivi attentif tout au long de 2022.

Un projet d'arrêté du Gouvernement de la RBC portant délégation de pouvoir et de signature au(x) fonctionnaire(s) dirigeant(s) en matière de licences de biens et technologies à double usage est prêt à être adopté en 2023.

6. Administration du Service public régional de Bruxelles (SPRB) qui a pour mission de définir et de mettre en œuvre une stratégie informatique et numérique globale, à l'échelle de la Région et des administrations du SPRB

7. Règlement (UE) n° 258/2012 du Parlement européen et du Conseil du 14 mars 2012 portant application de l'article 10 du protocole des Nations Unies contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, additionnel à la convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (protocole relatif aux armes à feu) et instaurant des autorisations d'exportation, ainsi que des mesures concernant l'importation et le transit d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions





# LES SERVICES TRANSVERSAUX

La Direction générale bénéficie du support de trois équipes transversales : la Communication, les Finances et le budget ainsi que la Coordination générale.

La communication se doit d'être coordonnée et cohérente. Dans cette optique, les chargés de communication collaborent étroitement en vue de synchroniser leurs actions et de favoriser une communication aux effets croisés.

Il en va de même pour les services financiers. Si chaque unité administrative conserve ses spécificités qui nécessitent des traitements circonstanciés et séparés, une partie du contrôle administratif et des opérations de paiement ainsi que la coordination financière ont été mutualisés.

La cellule de Coordination apporte un support et joue un rôle de relais, au sein de la Direction générale entre les unités administratives, dans des domaines très variés : ressources humaines, informatique, etc.

## La communication

La cellule Communication est chargée de la communication interne et externe de Brussels International. Elle contribue largement au rayonnement de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) et du Service public régional de Bruxelles (SPRB) en véhiculant, au travers de divers outils, l'image d'une Région dynamique qui assume ses obligations internationales, participe et organise des événements internationaux, et gère des projets ayant un impact positif sur la qualité de vie des citoyens.

La cellule Communication gère le site internet de Brussels International [international.brussels](https://international.brussels), et le site internet de la direction FEDER [feder.brussels](https://feder.brussels). Elle élabore le bulletin d'information électronique The Brussels Globe, accessible en abonnement gratuit, les réseaux sociaux Twitter, Facebook, Instagram et LinkedIn ainsi que la chaîne YouTube de Brussels International<sup>8</sup>.

## Promouvoir la dynamique bruxelloise

La cellule Communication promeut également la dynamique bruxelloise de développement urbain à l'échelle européenne, en assurant l'accompagnement et la promotion des projets FEDER. En lien avec la politique régionale européenne, Brussels International participe à la grande campagne européenne #EUinmyregion, une initiative qui met en valeur l'action de l'Union européenne en faveur des régions. Dans ce cadre, la cellule Communication a organisé une vingtaine d'activités entre mai et juillet 2022, afin de faire découvrir les projets FEDER aux Bruxellois et Bruxelloises.

En septembre 2022, Brussels International a également organisé la visite de terrain de la Commissaire européenne à la Cohésion et aux réformes, Elisa Ferreira. Par cette invitation, Rudi Vervoort, Ministre-Président de la RBC et Pascal Smet, Secrétaire d'État bruxellois en charge des Relations européennes et internationales, souhaitaient présenter la dynamique de revitalisation urbaine de la zone du Canal et sa mise en œuvre intégrée depuis plus de 30 ans, grâce notamment à l'aide du Fonds européen de développement régional (FEDER).



8. Twitter (<https://twitter.com/brusselsint>),  
Facebook (<https://fr-fr.facebook.com/FEDEREFRO>),  
Instagram (<https://www.instagram.com/federefro/?hl=fr>),  
YouTube (<https://www.youtube.com/channel/UCYCJN1mTG9K6eWsjpVgh5jw>)

Par ailleurs, en octobre 2022, Brussels International a pris part à la Semaine européenne des régions et des villes, manifestation consacrée à la politique régionale et organisée chaque année à Bruxelles. Pour cette 20<sup>e</sup> édition en collaboration avec la Commission européenne et le Comité européen des régions, Brussels International a présenté à la presse européenne le projet bruxellois 'Masui4Ever'. Soutenant l'économie circulaire et la cohésion sociale, ce projet porté par l'asbl Zinneke constitue un bel exemple de concrétisation avec l'aide du FEDER. L'asbl Zinneke, organisatrice de la Zinneke Parade, bénéficie par ailleurs, grâce au FEDER, d'un lieu permanent. Cette infrastructure renforce le travail de cohésion sociale dans le quartier.



>  
*La visite des journalistes européens dans le bâtiment de l'asbl Zinneke, lors de l'édition 2022 de la Semaine européenne des régions et des villes*



## Le site internet de Brussels International et le bulletin d'information The Brussels Globe

Conçu comme un site d'actualités, le site internet [international.brussels](https://international.brussels) compile les articles du bulletin d'information The Brussels Globe depuis mars 2013. À ces actualités s'ajoutent quelques pages de contenu statique, qui décrivent Brussels International et les différentes matières gérées par l'administration. En 2022, 9 bulletins d'information The Brussels Globe ont été rédigés et expédiés, totalisant 18 articles également publiés sur le site. Ces articles couvrent les différentes matières traitées par Brussels International : les affaires multilatérales et européennes, les réseaux, les relations bilatérales, la coopération au développement, les relations publiques et grands événements, et le FEDER. Le nombre de newsletters et d'articles a été exceptionnellement faible en 2022, étant donné l'arrivée à échéance du marché public de communication de Brussels International et la nécessité de son renouvellement.

## Les réseaux sociaux



### TWITTER

Créé en juillet 2016, le compte Twitter de Brussels International compte actuellement plus de 1.000 abonnés et cumule plus de 3.200 tweets. En 2022, 105 tweets ont été postés.



### FACEBOOK

Outil de visibilité, la page Facebook permet de relayer les activités de la direction FEDER (inaugurations, événements, participation aux campagnes de communication de la DG REGIO) et de partager les actualités d'autres institutions et organismes, en lien avec le FEDER.



### INSTAGRAM

Créé récemment, le compte Instagram de la direction FEDER sera utilisé de façon plus intense à l'avenir. Il permettra de visualiser les projets réalisés en Région bruxelloise, en mettant par exemple en exergue la qualité exemplaire et architecturale des infrastructures financées avec le soutien de l'Europe.



### LINKEDIN

Un compte LinkedIn Brussels International a été créé fin 2022, avec un sous-groupe FEDER. Cet outil permettra de renforcer la visibilité de Brussels International, de la direction FEDER et des porteurs de projets bruxellois au sein des communautés professionnelles internationale et régionale.



### YOUTUBE

En 2022, Brussels International s'est dotée d'une chaîne YouTube. Une série de capsules vidéo relatives au commerce équitable y a déjà été partagée. Cet outil s'est également avéré intéressant pour la diffusion en streaming de la réunion de lancement du programme FEDER 2021-2027, enregistrée et disponible sur la chaîne. Il sera aussi utilisé pour les vidéos présentant les projets FEDER.

# Les finances et le budget

Interlocuteur privilégié en ce qui concerne le volet budgétaire et financier des dossiers de Brussels International, la cellule Finances et budget assure la coordination, la centralisation, la vérification et la consolidation de toutes les informations budgétaires. Par ailleurs, elle identifie et met en place des synergies et des bonnes pratiques, dans un esprit d'amélioration continue du traitement des dossiers de subventions.

## Mission 29

La direction des Relations extérieures gère l'ensemble de la mission 29 du budget 'Tourisme, relations extérieures et promotion de l'image de la RBC' qui s'élevait à 47,20 millions d'euros pour 2022. Elle est chargée du suivi administratif de tous les subsides et marchés visant à promouvoir l'image de la Région et ses relations internationales.

De manière synthétique, la mission 29 vise :

- les marchés et subsides relatifs à la promotion de l'image de la RBC, y compris le budget affecté à la participation de la Région à de grands événements internationaux, ainsi que le tourisme. La compétence et les moyens affectés (plus de 11,8 millions d'euros) à la promotion de l'image sont partagés entre le Ministre-Président et le Ministre en charge de l'image ;
- les marchés et subventions relatifs aux actions et projets en matière de relations extérieures ;
- les marchés et subsides pour les projets de coopération au développement ;
- des crédits pour couvrir les frais relatifs aux dossiers des armes et biens à double usage ;
- des crédits pour couvrir les frais de loyer et de fonctionnement de la délégation de la RBC auprès de l'UE située au sein de la représentation permanente de la Belgique.

## Mission 03

La cellule Finances et budget assure également la gestion financière et budgétaire de la mission 03, relative au FEDER. Les ressources régionales affectées aux projets cofinancés par le FEDER sont inscrites à la mission 03 (programme 004). Les montants régionaux relatifs à cette politique sont engagés lors de l'octroi du subside et de la signature de la convention avec les porteurs de projets. Au moment de la signature de la convention, une avance de 15% est versée. Ensuite, les montants sont liquidés au fur et à mesure de la mise en œuvre des projets, sur base de pièces justificatives. Le solde de 5% est versé au moment de la clôture du projet, après remise du rapport d'activités final. Il y a donc un grand décalage entre engagement et liquidation. Pour la programmation 2014-2020, des projets ont été sélectionnés pour un montant de près de 200 millions d'euros, dont la moitié seront remboursés par la Commission européenne après plusieurs niveaux de contrôle. Pour la programmation 2021-2027, le budget total s'élève à plus de 300 millions d'euros, dont un apport de la Commission européenne de plus de 120 millions d'euros.

La direction FEDER est chargée d'analyser les demandes de paiement liées aux subsides européens FEDER octroyés par le Gouvernement de la RBC. Elle engage les montants, analyse les aspects financiers et comptables, et liquide les remboursements aux bénéficiaires sur base des contrôles réalisés sur pièces et sur place. Elle est également en charge des prévisions budgétaires, tant en dépenses qu'en recettes. Elle contribue, en collaboration avec Bruxelles Finances et Budget, à la certification des dépenses et à l'établissement des comptes à introduire auprès de la Commission européenne.

## MOBILISER LES INITIATIVES QUI FONT RAYONNER LA RÉGION BRUXELLOISE

Brussels International joue un rôle important dans la mobilisation de l'énergie créative et du savoir-faire des associations bruxelloises au service des relations internationales, de la coopération au développement et du rayonnement régional. Elle joue un rôle actif dans l'identification des initiatives permettant le rayonnement de la RBC ou contribuant à ses actions, en matière de coopération au développement ou de relations internationales.

Plusieurs appels à projets sont organisés annuellement dans ce but. Ainsi, plus de 200 associations travaillant avec les jeunes à travers le sport bénéficient d'un soutien dans le cadre de l'appel à projets 'Une Région jeune et dynamique'. Deux autres appels à projets annuels sont organisés en matière de coopération au développement. Et au moins un nouvel appel à projets a également lieu chaque année dans le cadre des accords bilatéraux.

Les projets subventionnés dans le cadre de la politique FEDER ont aussi un impact non négligeable sur la qualité de vie dans la Région, son attractivité et son dynamisme.

La dimension relative à l'image constitue un moyen de mettre en lumière ces projets ainsi que l'apport de la RBC et de l'Europe aux citoyens, aux entreprises, et à Bruxelles de manière générale.

## UNE RÉGION JEUNE ET DYNAMIQUE

Dans le cadre de la promotion de l'image nationale et internationale de la RBC, Brussels International lance chaque année un appel à projets. Il a pour but de soutenir les clubs sportifs travaillant avec des jeunes ainsi que les associations porteuses de projets renforçant le dynamisme urbain et la qualité de vie dans la Région à travers le sport.

Les clubs sportifs bruxellois ont un rôle important à jouer dans le développement d'une identité régionale forte et positive. Cet apport est évident en ce qui concerne l'organisation d'événements sportifs ou la participation aux compétitions régionales, nationales et internationales.

Le sport favorise l'intégration des jeunes et leur permet, de façon individuelle ou collective, d'être porteurs d'une identité typiquement bruxelloise. Une identité où la solidarité, l'émancipation, l'intégration et la diversité occupent une place de premier ordre.

Enfin, le sport contribue aussi au dynamisme des quartiers, à la cohésion sociale ainsi qu'à l'augmentation de l'attractivité de la RBC.

En 2022, 246 projets ont été introduits (contre 266 en 2021). Parmi ceux-ci, 196 projets ont été retenus, avec une attention particulière accordée à la dimension sociale et durable. Ces projets retenus ont une plus-value claire pour la promotion de l'image de la Région.

## La cellule de Coordination

Vu son rôle de support transversal, la cellule de Coordination (ou staff de la Direction générale) assure le relais entre les différentes unités de l'administration ainsi qu'entre la Direction générale et ces unités. Elle organise et participe aux réunions hebdomadaires qui, au sein de la Direction générale, regroupent les directeurs et associent les chefs de cellule ou experts, selon les questions mises à l'ordre du jour.

Ce travail de communication, relais et soutien contribue très largement au bon fonctionnement et à la bonne gouvernance de l'administration. Il permet à la Direction générale, avec les équipes, de positionner Brussels International comme un centre régional de référence et d'expertise en matière d'affaires européennes et de relations internationales de la RBC.

## RETOUR AU PRÉSENTIEL ET CONSOLIDATION DES NOUVELLES FORMES D'ORGANISATION DU TRAVAIL

Après avoir veillé au bon déploiement des New Ways of Working (NWOW) qui ont permis d'assurer la continuité des services de Brussels International durant la pandémie, la cellule de Coordination s'est employée, en 2022, à assurer le retour des collaborateurs et collaboratrices en présentiel dans de bonnes conditions, à la fois pour leur bien-être et pour la bonne organisation du travail.

Elle a, par exemple, contribué à la conclusion d'accords d'équipes (teams agreements) établissant des règles relatives au travail hybride (jours de télétravail, droit à la déconnexion, utilisation des outils informatiques) au sein des différentes unités administratives de la Direction générale.

## UN SUPPORT INFORMATIQUE

La cellule de Coordination centralise les besoins informatiques du personnel de Brussels International et s'assure qu'ils soient repris dans le plan pluriannuel IT. Elle coordonne le développement et l'implémentation d'outils optimisant les services aux clients et simplifiant les procédures administratives. Parmi ceux-ci, on peut mentionner la plateforme relative à la programmation FEDER 2021-2027, ou encore la plateforme développée dans le cadre du Semestre européen ou celle relative au Plan pour la Reprise et la Résilience).

La cellule intervient aussi en soutien aux équipes en relayant les problèmes et demandes informatiques auprès de Bruxelles ConnectIT<sup>9</sup>, ceci afin d'assurer la bonne continuité des services et des conditions optimales de travail.

## SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

Brussels International collabore activement aux projets d'easy.brussels<sup>10</sup>, destinés à faciliter les démarches des citoyens auprès des services administratifs mais également le travail des agents.

Les projets en cours sont notamment : la stratégie web régionale, la simplification et l'uniformisation des procédures de demandes de subsides, la mise en œuvre de l'Ordonnance Once Only, la mise en ligne des cadastres de données d'intérêt public, le Digital Act (digitalisation des procédures administratives et possibilité de les rendre disponibles en ligne), les Open Data, etc. La cellule Coordination défend les besoins et points de vue de Brussels International dans ces projets dans le cadre du Comité d'Accompagnement de la Simplification Administrative (CASA).

## RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) ET TRAITEMENT DES DONNÉES

Cette importante réglementation européenne a été renforcée grâce aux efforts conjoints du data steward et du staff, et ce notamment pour l'envoi de la newsletter The Brussels Globe, par l'insertion de clauses ad hoc dans les marchés publics et contrats ainsi que dans la transmission des pièces justificatives pour les projets européens.

## UN SUPPORT AU MANAGEMENT

La cellule de Coordination a accompagné les collaborateurs et collaboratrices de Brussels International pour la remise dans les délais des documents relatifs aux stratégies de management et au contrôle de gestion (notes et lettres d'orientation, plans opérationnels et leur évaluation).

Un collaborateur du staff participant au groupe de travail 'Contrôle interne', initié par la direction Qualité, a coordonné l'analyse de certains processus de la Direction générale : gestion et suivis des projets FEDER, des dossiers de subventions (images/sports), de l'assentiment des traités, des projets de coopération au développement et des transpositions des directives européennes via le Business Process Management (BPM) ; et ce afin, entre autres, d'en améliorer la performance, la productivité et la qualité du service au client.

Par ailleurs, les analyses de risques menées ou finalisées en 2022 permettront d'adopter des mesures correctrices à l'avenir. Il s'agit notamment des analyses relatives aux procédures d'octroi de subventions ou des licences des biens à double usage, ainsi que de la contribution de Brussels International à l'analyse de risques transversale 2022 du SPRB menée par la direction de l'Audit interne.

Enfin, la cellule de Coordination a poursuivi son rôle de point de contact unique (Single Point of Contact ou SPOC) pour les questions parlementaires, en coordonnant en 2022 les projets de réponses de plus de 75 demandes émanant des cabinets ministériels bruxellois.

9. Administration du Service public régional de Bruxelles (SPRB) qui a pour mission de définir et de mettre en œuvre une stratégie informatique et numérique globale, à l'échelle de la Région et des administrations du SPRB

10. Agence de simplification administrative en Région de Bruxelles-Capitale

## UN RELAIS EN TERMES DE RESSOURCES HUMAINES ET DE BIEN-ÊTRE

La cellule de Coordination assure également le suivi des questions relatives aux ressources humaines ainsi qu'aux plans de personnel et de recrutement. En 2022, elle a notamment entrepris des démarches pour renforcer les équipes (à la direction FEDER pour la programmation 2021-2027 ; à la délégation de la RBC auprès de l'UE et à la cellule Europe pour la présidence belge du Conseil de l'UE). Elle a également poursuivi les démarches pour la statutarisation des agents contractuels, lauréats de concours de recrutement.

Par sa fonction de correspondant en matière de formations, la cellule de Coordination contribue au développement et à l'épanouissement professionnel des collaborateurs et collaboratrices de Brussels International. Elle les encourage à suivre les formations proposées par le SPRB.

En 2022, des plans d'actions pour améliorer le bien-être des membres du personnel ont été élaborés. Le staff a assuré leur coordination et veillera à leur suivi.

## AUTRES MISSIONS TRANSVERSALES

Brussels International développe de nombreuses actions liées à la diversité et au genre, reprises dans différents plans (handistreaming<sup>11</sup>, gender budgeting<sup>12</sup>, Plan bruxellois de lutte contre les violences faites aux femmes, etc.). La cellule de Coordination coordonne le suivi et l'évaluation de ces plans.

Elle soutient également les efforts des équipes qui mènent des projets en matière d'environnement et de durabilité dans le cadre de la certification de la norme ISO 14001<sup>13</sup> du SPRB. On peut citer, à titre d'exemple, le système de compensation des émissions de CO<sub>2</sub> générées par les déplacements (quel que soit le moyen de transport) organisés par la cellule des Voyages ; ou le respect de checklists environnementales lors de grands événements internes et externes organisés par Brussels International en Région bruxelloise.

11. Le handistreaming a pour objectif d'intégrer la dimension du handicap dans tous les domaines de la politique, de manière transversale et préventive. Il permet d'éviter une différence de traitement entre les personnes porteuses d'un handicap et celles sans handicap.

12. Le gender budgeting est une application du gender mainstreaming dans le processus budgétaire. Il y est proposé une analyse de genre du budget, intégrant une perspective de genre à tous les niveaux du cycle budgétaire ainsi qu'une restructuration des recettes et des dépenses, en vue de la promotion de l'égalité des genres.

13. La norme ISO 14001 définit une série d'exigences auxquelles doit satisfaire le système de management environnemental d'une organisation pour que celle-ci puisse être certifiée — par un organisme extérieur et pour une durée limitée — comme répondant à la norme. Elle s'intègre dans le cadre du développement durable et repose sur une démarche volontaire d'amélioration continue.



# PERSPECTIVES 2023

# La direction des Relations extérieures

## Les relations bilatérales et la coopération au développement

### LES RELATIONS BILATÉRALES

En 2023, les relations avec Berlin, Québec et la Région Île-de-France resteront prioritaires. Les accords répondant à l'actualité bruxelloise seront également mis à l'honneur : les accords avec les partenaires concernés par l'Année de l'Art nouveau ; les accords avec les partenaires qui participeront au Brussels Urban Summit ; et, enfin, les accords avec les villes et régions qui feront l'objet de missions à l'étranger, notamment les visites d'État, missions économiques et Brussels Days, le cas échéant.

### LA POLITIQUE DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Un accord de coopération avec le Gouvernorat de Ramallah et Al-Bireh (Palestine) sera signé dans le courant de l'année 2023. Dans ce cadre, les actions de coopération au développement pourraient porter sur divers domaines, tels que : l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, l'agriculture urbaine, la résilience des villes au sens large, le développement des secteurs des services et de l'Horeca, la construction dans une optique de préservation environnementale, la gestion des déchets, etc.

L'édition 2023 de l'appel à projets Sud permettra l'introduction de demandes de financement de projets en Palestine.

Par ailleurs, les résultats de l'évaluation externe, attendus pour juin 2023, seront analysés et devraient permettre d'améliorer la mise en œuvre de la politique bruxelloise de coopération au développement.

## Les relations publiques, le protocole et les voyages

### LES RELATIONS PUBLIQUES

En 2023, les relations publiques devraient prendre une nouvelle dimension avec la création d'une direction des Relations publiques, du Protocole et des Voyages au sein de Brussels International.

Plusieurs événements à l'étranger figurent déjà à l'agenda : visite d'État en Afrique du Sud (mars), visite d'État en Allemagne (automne), Brussels Days à Madrid et Barcelone (septembre).

### LE PROTOCOLE ET LES VOYAGES

Le marché public relatif à la mise à disposition d'une plateforme de consultation et de réservation en ligne, pour les missions du Service public régional de Bruxelles (SPRB) à l'étranger et l'accueil de délégations à Bruxelles, sera attribué au premier semestre 2023.

Cette plateforme constituera une centrale d'achats qui pourra être également employée par les organismes d'intérêt public bruxellois. [hub.brussels](http://hub.brussels), [visit.brussels](http://visit.brussels) et le Port de Bruxelles ont déjà marqué leur intérêt.

Complétant les services classiques des agences de voyages, elle vise notamment à faciliter la gestion des demandes de mission et à obtenir des tarifs plus concurrentiels.

## Les affaires multilatérales et la politique européenne

### LES AFFAIRES MULTILATÉRALES

2023 sera marquée par le Brussels Urban Summit, un événement urbain international pour toutes les villes du monde, les organisations internationales, les réseaux d'autorités locales, les dirigeants européens et responsables politiques, les penseurs urbains et les acteurs de terrain.

Cette importante conférence internationale sera l'occasion d'analyser le rôle des villes au sein de l'Union européenne (UE) et au niveau international, et les manières de le renforcer. Elle offrira un podium au 14<sup>e</sup> Congrès mondial de Metropolis, à l'Assemblée générale d'Eurocities et au 6<sup>e</sup> Champion Mayors Summit for Inclusive Growth de l'OCDE.

Le Brussels Urban Summit aspire à définir les défis urbains de la prochaine décennie en comparant différents modèles urbains entre eux et en stimulant un dialogue pertinent, mettant en perspective le modèle de ville européenne et la politique urbaine par rapport à ses pendants africains, asiatiques et américains. Il se penchera en outre sur les objectifs de neutralité climatique et sur la nécessité d'une transition urbaine verte et équitable.

Parallèlement, tout sera mis en œuvre pour que la Metropolitan Review, l'étude métropolitaine réalisée par l'administration des villes, des politiques urbaines et du développement durable de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à la demande de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) et lancée en 2022, soit finalisée avec succès début 2024.

## LA POLITIQUE EUROPÉENNE

En 2023, la délégation de la RBC auprès de l'UE concentrera une grande partie de ses efforts sur la préparation de la présidence belge du Conseil de l'UE, avec une attention toute particulière pour l'environnement et la politique urbaine. Cependant, au vu de la quantité de dossiers dont la Belgique héritera, la Région bruxelloise, au même titre que les autres entités fédérées, sera également impliquée dans des filières telles que l'industrie, la recherche, l'emploi ou le bien-être animal.

La Commission européenne continuera à mener une réflexion en vue d'apporter une réponse aux crises et de protéger l'Europe, en travaillant notamment sur les matières premières critiques, les technologies propres, l'assouplissement du cadre européen des aides d'État ainsi que la création d'un fonds de souveraineté mais également d'un instrument d'urgence du marché unique. Dans ce contexte, la délégation de la RBC auprès de l'UE étudiera l'impact que ces initiatives auront sur le territoire bruxellois et essaiera d'en tirer le meilleur parti.

Le pôle d'Expertise des projets européens sera réellement opérationnel en 2023 et mènera une série d'actions à destination des opérateurs publics bruxellois. Il proposera notamment des outils tels que le déploiement d'une plateforme regroupant des documents relatifs aux projets européens, dont le guide de financement. Il renforcera par ailleurs le réseau intra-bruxellois du groupe de travail 'Projets européens' afin de susciter le partage d'expériences et d'idées de projets. Ce pôle sera aussi un interlocuteur clé pour relayer des initiatives européennes et la recherche de partenariat. L'axe 'montage de projets' sera développé avec un soutien ad hoc ainsi que des séances d'information et de formation.

Par ailleurs, une attention particulière continuera à être portée à la transposition des directives européennes. La Belgique assurant la présidence du Conseil de l'UE en 2024, il est en effet essentiel de limiter au mieux le retard de transposition et de risque de mise en demeure.

Enfin, le règlement REPowerEU devra être rapidement mis en œuvre et la RBC devrait profiter de cette opportunité pour, le cas échéant, rediriger les fonds de la Brexit Adjustment Reserve (BAR) vers cet instrument.

Dans ce contexte, la Région essaiera de mener une réflexion sur le rôle des différents instruments de financement afin de mieux défendre ses intérêts propres. En effet, la Facilité pour la Reprise et la Résilience (RRF), la Brexit Adjustment Reserve (BAR) et les modifications apportées aux fonds structurels sont des réponses à des situations d'urgence, avec des méthodes à la fois proches et différentes, qui ne sont pas toujours adaptées à une ville-région. Si la BAR fonctionne de manière similaire au FEDER, le Plan pour la Reprise et la Résilience se base sur une nouvelle méthode, focalisée sur la performance mais avec une méthodologie plus lourde et chronophage.

### La direction FEDER : lancement de la nouvelle programmation 2021-2027

En 2023, la mise en œuvre du nouveau programme FEDER 2021-2027 sera le défi de la direction FEDER. Elle devra, d'une part, sélectionner les projets et établir le système de gestion et de contrôle de la nouvelle programmation ; et, d'autre part, continuer la gestion et les contrôles de la programmation 2014-2020 qui ne se clôturera qu'en 2025. Compte tenu de la forte orientation résultats requise par la programmation 2021-2027, des appels à projets spécifiques seront lancés, de façon à assurer la bonne mise en œuvre de chacune des thématiques envisagées. La direction FEDER devra être attentive aux ambitions et à l'atteinte des résultats annoncés par le programme, durant tout le processus.

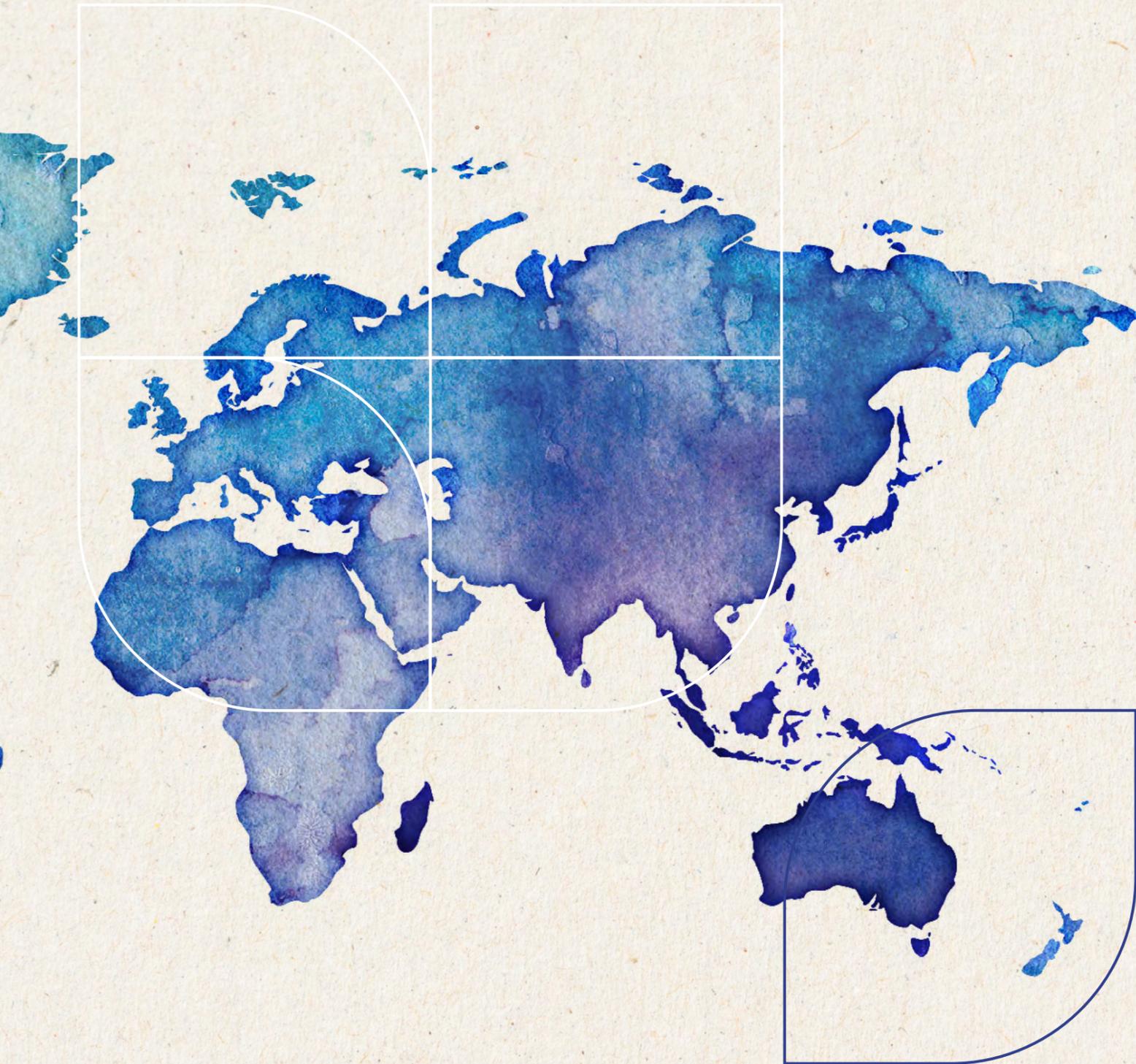
L'objectif sera de donner aux opérateurs l'opportunité de déposer des dossiers de candidature solides et surtout cohérents avec les ambitions définies. Une attention particulière sera portée aux indicateurs, afin que les dossiers énoncent des valeurs plausibles pour les projets.

Après la clôture de chaque appel à projets, la direction FEDER procédera à l'analyse des candidatures reçues, en s'appuyant sur l'analyse d'experts désignés, et soumettra ensuite une proposition de sélection au Gouvernement régional.

## La communication

La stratégie de city marketing bruxellois, la stratégie web régionale et le projet OPTIris<sup>14</sup> seront les grands défis régionaux à relever en 2023. Les objectifs seront, d'une part, d'arriver à une plus grande cohérence de communication entre acteurs publics bruxellois, en Région bruxelloise mais aussi à l'international ; et, d'autre part, d'optimiser et d'encourager des synergies entre acteurs publics bruxellois. Brussels International continuera à contribuer à ces grands chantiers.

14. *Projet d'optimisation et de rationalisation des administrations bruxelloises*



# CONCLUSION

En 2022, Brussels International a consolidé son rôle de facilitateur et de coordinateur international, en adoptant une vision plus intégrée et en encourageant davantage de synergies entre ses services. Dans les matières internationales et européennes, des partenariats stratégiques ont été mis en place pour renforcer la cohérence dans les actions régionales.

Aussi, Brussels International continue à assurer le développement des relations avec les réseaux dont la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) est membre. Elle coordonne également les relations avec les organisations internationales au sein desquelles la Région bruxelloise est représentée en tant qu'entité fédérée.

Des thématiques telles que le développement et l'aménagement urbains durables, la mobilité, l'égalité des chances, l'environnement et le changement climatique ont été prioritaires dans les échanges bilatéraux, sans oublier les droits de l'homme ainsi que la promotion et la consolidation d'une communauté internationale équitable et durable. Brussels International continuera à les défendre dans sa politique de coopération au développement.

Au niveau de la politique européenne, soulignons que face aux nombreux défis (conséquences du Covid-19, guerre en Ukraine, crise énergétique, changement climatique), la mutualisation entre les équipes de Brussels International a été renforcée. Cette évolution a conduit à une meilleure coordination et un meilleur suivi de la législation et des communications de la Commission européenne. Par ailleurs, le pôle d'Expertise des projets européens s'est mis en place, avec l'ambition de valoriser les opportunités de financements de l'Union européenne au sein des entités régionales. Enfin, la rédaction du nouveau programme FEDER 2021-2027, assurée par la direction FEDER, a confirmé l'expertise de cette direction dans son domaine.

En ce qui concerne le protocole et les voyages, la mise en place d'un nouveau service dédié regroupant les activités permettra d'améliorer les services grâce au partage de ressources et d'informations. La dynamique est en marche et Brussels International entend assumer, plus que jamais, son rôle d'acteur international clé de la RBC.

# GLOSSAIRE

## Bruxelles ConnectIT

Cette administration du Service public régional de Bruxelles (SPRB) a pour mission de définir et mettre en œuvre une stratégie informatique et numérique globale, à l'échelle de la Région et des administrations du SPRB.

## Bruxelles Environnement

Créée en 1989, Bruxelles Environnement est l'administration en charge de l'environnement et de l'énergie en Région de Bruxelles-Capitale. Ses activités recouvrent l'environnement au sens large : la qualité de l'air, l'énergie, les sols, les nuisances sonores, les ondes électromagnétiques, la planification de la gestion des déchets, la production, la construction et la consommation durable, la nature et la biodiversité, le bien-être animal, la gestion de la Forêt de Soignes, des espaces verts et zones naturelles, la gestion des cours d'eau non navigables et la lutte contre le changement climatique.

## cirb.brussels

Le Centre d'Informatique pour la Région Bruxelloise (CIRB), rebaptisé Paradigm au début de l'année 2023, est le partenaire informatique de confiance qui, en Région de Bruxelles-Capitale, peut être chargé de toute mission de développement et d'assistance informatique, télématique et cartographique à l'égard des institutions publiques régionales, locales et communautaires, des cabinets des Ministres et Secrétaires d'État du Gouvernement bruxellois ainsi que des organismes d'intérêt public de la Région.

## easy.brussels

Agence en charge de la simplification administrative en Région de Bruxelles-Capitale.

## Innoviris

Innoviris est l'organisme public qui finance et soutient la recherche et l'innovation dans la Région de Bruxelles-Capitale.

## hub.brussels

L'agence bruxelloise pour l'accompagnement de l'entreprise, hub.brussels, résulte de la fusion entre Atrium, Bruxelles Invest & Export et Impulse. Elle accompagne les entreprises et commerces bruxellois, et veille à leur développement, à leur internationalisation et à l'attraction d'investissements étrangers à Bruxelles.

## perspective.brussels

Perspective est le centre d'expertise régional de référence pour le développement régional et territorial bruxellois.

## Port de Bruxelles

Acteur dans la transition économique et environnementale de la Région de Bruxelles-Capitale, le Port de Bruxelles a pour objectif la promotion du transport par voie d'eau, le développement de l'emploi, la lutte contre le réchauffement climatique et une meilleure distribution urbaine.

## urban.brussels

Service public qui soutient le développement territorial de la Région bruxelloise de manière durable en matière d'urbanisme, de patrimoine culturel et de revitalisation urbaine

## visit.brussels

L'agence de communication du tourisme et de la culture de la Région de Bruxelles-Capitale à l'attention de ses habitants, des Belges et des visiteurs étrangers a pour but d'étendre et de renforcer l'image de Bruxelles en sa qualité de capitale de 500 millions d'Européens.



**BRUSSELS INTERNATIONAL**  
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

**Éditrice responsable :**

Anne Claes, Directrice générale  
Service public régional de Bruxelles  
Place Saint-Lazare 2, 1035 Bruxelles

**Titre de l'ouvrage :**

Rapport annuel 2022 de Brussels International

**Coordination et rédaction :**

Cellule communication, Brussels International

**Relecture et harmonisation des textes :**

Laurence Grevesse (laurence.grevesse@gmail.com)

**Mise en page :**

Direction Communication, Service public régional de Bruxelles

**Traduction :**

Oneliner bvba (info@oneliner.be)

Ce rapport existe uniquement en format digital.

N'imprimez ce document que si nécessaire.

Dépôt légal : 2023/14.404/10

©Service public régional de Bruxelles • Tous droits réservés

Plus d'informations : [www.international.brussels](http://www.international.brussels)